

DES DISCUSSIONS ENGAGÉES À HOUSTON AVEC PLUSIEURS GÉANTS AMÉRICAINS

L'ALGÉRIE RENFORCE SA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE AVEC LES ETATS-UNIS



Sonatrach a annoncé, hier, la tenue à Houston de plusieurs réunions entre le PDG, Rachid Hachichi, et des leaders américains dans les secteurs des hydrocarbures et des énergies renouvelables : Oxy, Chevron et Solar Turbine.

P.4

DIVERSIFIÉS ET TOUCHANT PLUSIEURS SECTEURS

D'IMPORTANTES PROJETS SUR LA TABLE DU GOUVERNEMENT

P.16

MOHAND AREZKI FERRAD, ANCIEN
DÉPUTÉ, À L'EXPRESS :

« LES POSITIONS
POLITIQUES EN
FRANCE SONT
CONTRADICTOIRES »

P.3



ELLES SIGNENT UN ACCORD
DE COOPÉRATION MILITAIRE

**L'ALGÉRIE ET
LA MAURITANIE
SUR LA MÊME
LONGUEUR D'ONDE**

Le ministre mauritanien de la Défense, Henana Ould Sidi Ould Henana, a effectué, hier, une visite de travail en Algérie. Il a été reçu en audience par le Président Tebboune. Un accord de coopération dans le domaine militaire a été signé entre les deux pays. Le général d'armée Saïd Chanegriha a déclaré à cette occasion que l'Algérie veille à consolider ses relations bilatérales avec la Mauritanie.

P.2

ELLES SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION MILITAIRE

L'Algérie et la Mauritanie sur la même longueur d'onde

Le ministre mauritanien de la Défense, Henana Ould Sidi Ould Henana, a effectué, hier, une visite de travail en Algérie où il a été reçu par le président Tebboune et le général d'armée Saïd Chaneğriha. Un accord de coopération dans le domaine militaire a été signé entre les deux pays.



«Le général d'armée Saïd Changriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, et monsieur Henana Ould Sidi, ministre de la Défense, des Affaires des retraités et des enfants des martyres de la République islamique de Mauritanie, ont signé un accord de coopération dans le domaine de la défense», a annoncé le ministre de la Défense algérien dans un communiqué.

Le général d'armée Saïd Chaneğriha a déclaré à cette occasion que «l'Algérie veille, sous la conduite du président Abdelmadjid Teboune, à consolider ses relations bilatérales avec la Mauritanie, dans

les différents domaines, notamment sécuritaire, car, en Algérie, nous avons la conviction que la sécurité et la stabilité de nos deux pays nécessitent un niveau de convergence, de coordination et de concertation des plus élevés». Le Chef d'Etat-major de l'Armée algérienne a dit aussi, selon la même source, que «les défis sécuritaires, économiques et géopolitiques auxquels notre région est exposée nous imposent aujourd'hui, plus que jamais, de densifier l'action commune, selon une vision homogène et perspicace,

qui repose sur le dialogue, la coordination, l'échange d'expériences et les bonnes pratiques dans les domaines d'intérêt commun».

De son côté, le ministre mauritanien de la Défense a exprimé sa «satisfaction» de cette visite en Algérie, tout en faisant «l'éloge de la solidité des relations de fraternité et de bon voisinage qui lient les deux peuples», soulignant également «le rôle de leadership que joue l'Algérie dans la promotion de la paix dans la région». Le ministre mauritanien de la Défense a été reçu

en audience par le Président de la République. «L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chaneğriha, du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé des affaires en lien avec la sécurité et la défense, M. Boumediene Benattou», a indiqué un communiqué de la présidence.

M.M.

Dans la tempête diplomatique, Barrot cherche l'équilibre

Aïda Mouni

En réponse à l'expulsion, dimanche 14 avril, de 12 fonctionnaires français par l'Algérie, Paris a décidé mardi de mesures similaires, l'expulsion de 12 agents consulaires algériens et le rappel de son ambassadeur à Alger.

Sur France Inter, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a affirmé qu'un retour au dialogue était inévitable : «Si nous voulons des résultats pour les Françaises et les Français, il nous faudra un jour ou l'autre revenir à un dialogue franc, lucide et exigeant avec les autorités algériennes».

À l'origine de cette tension, l'arrestation en France, suivie de la mise en détention, d'un agent consulaire algérien. Une décision judiciaire qui, selon le gouvernement français, relève de l'indépendance de la justice. Alger, estimant que cette arrestation portait atteinte à la souveraineté de ses représentations, a réagi en déclarant persona non grata douze fonctionnaires français.

Une mesure qualifiée de «souveraine» par les autorités algériennes, tout en tenant Bruno Retailleau, ministre français de l'Intérieur, pour «entièrement responsable» de la montée des tensions. De nombreux observateurs estiment que sa ligne dure nuit à la relation bilatérale. Du côté de l'Élysée, on parle d'une réaction algérienne «disproportionnée» et on critique le fait qu'elle «méconnaît le fonctionnement de l'institution judiciaire en France, c'est-à-dire totalement indépendante», et qu'il n'y a «aucune division dans l'exécutif».

Jean-Noël Barrot, critiqué par certains pour sa position jugée trop conciliante, a défendu sa ligne. Il rappelle l'intérêt d'une relation apaisée avec Alger : «Nous avons intérêt à avoir une relation normale avec l'Algérie [...], à avoir un dialogue sur le renseignement, sur la lutte contre le terrorisme, à obtenir la libération de notre compatriote Boualem Sansal aujourd'hui détenu arbitrairement en Algérie». Début avril, il s'était rendu à Alger, où il avait rencontré le président Abdelmadjid Tebboune et le ministre Ahmed Attaf. Il affirme y avoir obtenu «des engagements». Pour lui, «le dialogue est la seule manière de résoudre durablement les tensions». Dans ce bras de fer, l'Algérie montre encore une fois qu'elle agit en tant que puissance indépendante, prête à défendre ses intérêts et sa dignité. De son côté, la France semble prendre conscience que la relation avec Alger ne peut plus reposer sur des réflexes anciens.

A.M.

LUTTE CONTRE LA MIGRATION ET LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

L'engagement d'Alger

Les travaux du Forum scientifique sur la migration se sont achevés, hier, à Alger, par un appel au renforcement de la coopération aux niveaux arabe, régional et international face aux phénomènes de la traite des êtres humains et du trafic de migrants. Dans une allocution prononcée au nom du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et reprise par l'APS, lors de la cérémonie de clôture, le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a réaffirmé l'engagement constant de l'Algérie à poursuivre la coordination en faveur d'une approche globale et efficace respectant les droits humains et garantissant la sécurité et la stabilité dans la région. Il a également souligné que l'Algérie, sous la conduite éclairée du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, «accorde une importance capitale à la coordination multilatérale pour renforcer ses capacités nationales et développer ses outils techniques et humains en matière de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains». Dans le même contexte, le wali a mis en avant l'importance de ce forum dans le partage d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que dans le renforcement de la communication entre les acteurs sur le terrain au

titre de la coopération et de l'intégration régionale et internationale dans la lutte contre ces deux phénomènes. Cette rencontre a été marquée par "des débats constructifs qui ont révélé la complexité des problématiques liées à ces fléaux et l'importance d'une coopération régionale et internationale visant à contrer rigoureusement le trafic de migrants, tout en protégeant ces derniers, et à endiguer le crime de la traite des êtres humains", a expliqué M. Rabehi. Selon lui, ce forum est un nouveau jalon dans le renforcement de la coordination, de l'action commune et de la coopération visant à accompagner les politiques publiques en matière sécuritaire à travers différents pays, mais aussi dans la protection de milliers de personnes contre les réseaux criminels qui les mettent en péril. Ce forum scientifique organisé par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec l'université arabe Naïf des sciences sécuritaires et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a débouché sur un projet de recommandations, qui sera soumis à l'OIM et aux instances gouvernementales compétentes pour adoption. Le projet insiste sur "le renforcement de la coopération aux niveaux arabe, régional

et international dans la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants" et "le développement de mécanismes opérationnels pour l'échange d'informations et l'assistance juridique, tout en respectant et en protégeant les droits des personnes". Le texte appelle à renforcer les législations nationales y afférentes en accord avec les engagements internationaux. Par ailleurs, la séance de clôture a été marquée par une intervention de la cheffe de mission de l'OIM en Algérie, Mme Veerassamy Lalini, dans laquelle elle a plaidé en faveur du développement de mécanismes de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes. Dans son intervention, elle a aussi affirmé que la lutte contre ces deux crimes nécessitait une formation adéquate et la collecte et le partage de données aux niveaux régional et international. Le chef du Bureau de l'OIM en Arabie saoudite, Ashraf El Nour, a, quant à lui, insisté sur l'importance de l'échange d'expertises entre les États afin de contrecarrer ces fléaux, plaidant pour "l'adoption d'une vision intégrée et globale et l'intensification de la coopération entre les États pour relever les défis liés au trafic de migrants et à la traite des êtres humains".

R.N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LA FRANCE ANNONCE L'EXPULSION DE 12 AGENTS DIPLOMATIQUES ET RAPPELLE SON AMBASSADEUR

L'Algérie prend acte

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a réagi hier, à l'expulsion de 12 agents consulaires algériens par la France.

Karima Baba Aissa

Il a indiqué que l'Algérie avait «pris connaissance et pris acte de cette décision», tout en précisant que les autorités algériennes n'avaient «pas encore tous les contours précis des personnes qui sont concernées par cette nouvelle décision que nous déplorons». Cette mesure intervient après que l'Algérie a elle-même expulsé 12 agents consulaires français relevant du ministère français de l'Intérieur. Selon Chaib, cette décision algérienne a été prise à la suite de l'arrestation à Paris d'un agent consulaire algérien. «Nous avons clairement indiqué dans notre communiqué du 14 avril dernier que la décision d'expulser les 12 agents consulaires français est justifiée par le caractère inédit de la crise et de la tension qui a été créée par ce ministre», a-t-il déclaré, en



faisant référence à Bruno Retailleau, ministre français de l'Intérieur. Il a également rappelé que cette arrestation est liée à une affaire ancienne. «Il s'agit d'une affaire qui date de plus de huit mois et liée à un supposé enlèvement», a-t-il expliqué. Chaib a affirmé que cette affaire avait été «utilisée pour torpiller nos relations bilatérales et la dynamique ascendante qui a été voulue par les deux chefs d'État». Lors de son passage à l'émission L'invité du jour sur la chaîne 3 de la Radio algérienne, il a insisté sur la

manière dont l'arrestation a eu lieu. «Il s'agit de l'arrestation spectaculaire sur la voie publique d'un agent consulaire», a-t-il déclaré. Il a dénoncé «une mesure qui fait fi de toutes les règles liées aux privilèges et à l'immunité d'un agent consulaire». L'agent algérien est actuellement en détention provisoire. Il a qualifié cette situation de «cabale judiciaire créée de toutes pièces». Il a affirmé que le rôle du ministre français a été «réprouvé et acté dans notre communiqué, en situant les responsabilités dans cette

nouvelle tension». Interrogé sur une possible influence de l'extrême droite française, il a répondu : «La crise et la tension actuelles est la résultante de cette machination, de cette théâtralisation et de cette affaire créée de toutes pièces». Enfin, Chaib a rappelé que l'Algérie se réserve le droit de prendre d'autres mesures. «Nous sommes en mesure, dans le cadre d'une réponse de fermeté, de prendre de nouvelles mesures en fonction du principe de la réciprocité», a-t-il déclaré. K. B. A.

MOHAND AREZKI FERRAD, ANCIEN DÉPUTÉ, À L'EXPRESS :

«Les positions politiques en France sont contradictoires»

Le chercheur en histoire et analyste politique, Mohand Arezki Ferrad, accuse l'extrême droite française de raviver la crise entre Alger et Paris. Il estime toutefois qu'à long terme «les relations entre les deux États devraient évoluer vers l'apaisement».

L'EXPRESS : APRÈS UNE COURTE ACCALMIE. LA CRISE DIPLOMATIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA FRANCE EST REPARTIE DE PLUS BELLE. PENSEZ-VOUS QUE LES DEUX PAYS SONT AU BORD DE LA RUPTURE ?

Mohand Arezki Ferrad : Certes, la tension est montée d'un cran entre l'Algérie et la France. En l'espace de quarante-huit heures, les deux pays ont procédé à des expulsions mutuelles de vingt-quatre agents diplomatiques et consulaires, douze de chaque côté, avec le rappel des ambassadeurs. Toutefois, j'ai l'intime conviction que ce n'est qu'un nuage d'été qui ne fait que passer (une crise passagère, NDLR). En termes de politique internationale, c'est le bon voisinage qui encadre les relations diplomatiques entre les États. Dans les relations algéro-françaises, le dossier de la mémoire constitue une donnée importante entre les deux États. Et il n'est nullement aisé de surmonter les 132 ans de colonisation et de crimes coloniaux perpétrés dans notre pays. La solution réside dans la criminalisation du colonialisme, sans s'attendre en contrepartie, à une reconnaissance des crimes que l'an-

cienne puissance coloniale française avait commis en Algérie, bien que la France ait dû présenter des excuses. Envenimer les relations diplomatiques avec l'Algérie est la carte gagnante de l'extrême droite qui aspire à rallier à son camp les nostalgiques de l'Algérie française, les pieds noirs et leurs descendants. Or, c'est la désescalade qui arrange les intérêts des deux pays. Nous avons des millions d'algériens et de binationaux installés en France qu'il faut prendre en considération, des intérêts mutuels entre les deux États. Il faut pour ces raisons développer des relations de confiance et de bon voisinage, mais pas au détriment du dossier Histoire et mémoire.

QUELLE EST LA CAUSE RÉELLE, SELON VOUS, DE CE NOUVEL ÉPISODE D'ESCALADE ENTRE ALGER ET PARIS ?

C'est le ministre de l'Intérieur Français Bruno Retailleau qui ne cesse de réclamer «un rapport de force et une réponse graduée» qui est derrière cette escalade. C'est lui qui a orchestré l'arrestation d'un agent consulaire en France et c'est lui qui cherche l'escalade. Le président Emmanuel Macron et son ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot souhaitent apaiser les tensions et booster la coopération avec l'Algérie, mais Retailleau, qui vise la présidentielle de 2027, gâche leurs efforts.

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE

FRANÇAISE A IMPUTÉ LA RESPONSABILITÉ DU REGAIN DE TENSIONS À L'ALGÉRIE...

Ce n'est pas du tout le cas. Il est insensé et inacceptable d'arrêter un agent consulaire qui jouit de l'immunité consulaire et sans respecter les usages diplomatiques. En plus, il ne faut jamais invoquer dans ce sujet l'indépendance de la justice française, car l'affaire du controversé Amir Boukhors remonte à une année. Le dossier a surgi brutalement ! Cela nous permet de déduire qu'il y a clairement une exploitation politique de cette affaire.

QUEL AVENIR POUR LES RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES ?

Je ne saurais prédire l'avenir des relations entre les deux pays à moyen terme, car les positions politiques en France sont contradictoires. Nous avons d'un côté une partie qui privilégie l'apaisement et une autre qui cherche l'escalade. Mars dernier, le président Tebboune et son homologue français ont relancé la relation bilatérale. Puis, le chef de la diplomatie française s'est déplacé à Alger pour le même objectif de renforcer la coopération et de relancer les relations bilatérales, et les choses étaient sur la bonne voie. Mais Retailleau ne ménage aucun effort pour mettre des bâtons dans les roues. Mais à long terme, je pense que les relations entre les deux États devraient évoluer vers l'apaisement.

Propos recueillis par Meriem Kaci

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Les revanchards des temps coloniaux

PAR: MÉROUANE KORSO

L'Algérie «a pris connaissance et a pris acte» de cette décision française, quant à l'expulsion de 12 diplomates algériens en poste en France. Cette sentence lourde de significations pour la difficile relation entre Alger et Paris, selon Sofiane Chaib, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, met en lumière toute la difficulté du moment entre les deux pays à conserver des relations communes basées sur des rapports politiques, économiques et même, et surtout, culturels, apaisés. À qui la faute ? Oui, à qui la faute de cette destruction systématique depuis au moins deux ans des relations entre l'Algérie, qui a toujours adopté une posture constructive et responsable, et la France ? Dans la cabale menée actuellement contre l'Algérie par la droite et les extrémistes politiques de tout bord en France, où l'on trouve en première ligne les nostalgiques de «l'Algérie de papa» et les «terroristes de l'OAS et de la résistance pour l'Algérie française», il y a comme un désir de nuire, sinon de mettre KO tout effort de compréhension entre les deux capitales. Et, plus que tout, il y a comme des relents évidents d'un retour au pas de charge de toutes les envies colonialistes, de toutes les agressions politiques et diplomatiques contre un pays qui a choisi de ne pas faire le dos rond et de défendre farouchement ses intérêts, comme sa réputation et ses positions révolutionnaires tirées de la glorieuse guerre de libération. La France, aujourd'hui guidée par le bout du nez par une droite revancharde, alliée naturelle de l'extrême droite et de tous les nazis cachés de la France d'aujourd'hui et d'hier souvenons-nous des manifestations du 17 octobre 1960 à Paris et des «rafles du Vel' hiv»), n'a plus les ressorts nécessaires pour faire machine arrière, ni trouver des solutions d'apaisement avec un pays qui a toujours respecté autant le protocole diplomatique que tous les aspects de ses accords de coopération et de ses relations avec la France. Depuis 1962, et tout particulièrement les accords de 1968, 1974 et 1994. Tous, et l'Algérie a rempli également toutes ses obligations politiques et diplomatiques avec son partenaire français, jusqu'à ce que la droite et l'extrême droite ne viennent perturber une relation au départ sereine et calme. La crise ouverte entre Alger et Paris est là, bien là, d'autant qu'elle n'est pas appelée à trouver une issue dans les prochains mois ni les prochaines années entre Alger et Paris. Et quand les revanchards des temps coloniaux, de l'Algérie française, reprennent pied et prennent le pouvoir en France, leur première mission est de se venger de ce pays, aujourd'hui une grande nation arabe et africaine, et de tenter de lui imposer des agendas et des conduites politiques à contre-sens de ses intérêts et des principes diplomatiques reconnus et admis. La France de Retailleau, de Le Pen et de tous les extrémistes ne saura cependant dicter sa loi à l'Algérie, qui, de son côté, ne s'est à aucun moment éloignée de la bienséance et du protocole diplomatique dans ce bras de fer qui lui a été imposé par les descendants des tortionnaires français durant la révolution armée. M. K.

Sonatrach s'implique dans le développement local

Dans le cadre de son engagement en matière de responsabilité sociale et citoyenne, Sonatrach s'implique dans l'investissement social. Aussi, elle a signé plusieurs accords au niveau des wilayas de Tamanrasset, d'Illizi et de Tougourt, visant à soutenir le développement local à travers le financement de projets à caractère social, éducatif et sanitaire, indique un communiqué du groupe. Ces accords, précise la même source, reflètent la volonté du groupe de contribuer effectivement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens et de renforcer la dimension solidaire dans les régions isolées des différentes wilayas. Dans la wilaya de Timimoun, le groupe Sonatrach a signé un accord de parrainage avec les autorités locales le 10 avril 2025, par lequel un soutien a été alloué à une école pilote, comprenant la fourniture d'équipements informatiques ainsi que l'acquisition de livres pour la bibliothèque de l'école. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du wali de la wilaya de Timimoun, Souana Ben Amer, en présence des représentants de la société Sonatrach ainsi que des autorités locales de la wilaya. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du soutien au secteur de l'éducation et du renforcement des moyens pédagogiques au bénéfice des élèves. Le 14 avril 2025, le groupe Sonatrach a signé également un accord de partenariat social au siège de la wilaya d'Illizi, incluant le financement d'équipements et de matériels au profit du secteur de la santé de la wilaya, en présence du wali de la wilaya, Ahmed Khaldi, des représentants du groupe Sonatrach ainsi que des autorités locales. Cette initiative vise à améliorer le niveau des services de santé de la wilaya. Quant à la wilaya de Tamanrasset, le groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie sociale en signant un accord le 16 avril 2025 concernant le financement d'équipements et de matériel médical au profit des structures de santé locales. Cette signature a eu lieu en présence de Mohamed Bouzraâ, le wali de la wilaya, ainsi que des cadres du département de soins et d'investissement social de Sonatrach et des autorités locales de la wilaya de Tamanrasset. Le groupe Sonatrach, ainsi que ses différentes filiales, a accordé des subventions financières aux wilayas de Tamanrasset, d'Illizi, de Ghardaïa et de Tougourt, à travers des accords de parrainage destinés à soutenir les clubs sportifs locaux. Ces initiatives ont été couronnées par la signature de plus de 64 accords, reflétant l'engagement du groupe à encourager le sport local et son souci de consolider l'activité sportive comme élément central du développement de la région.

DES DISCUSSIONS ENGAGÉES À HOUSTON AVEC PLUSIEURS GÉANTS AMÉRICAINS

L'Algérie renforce sa coopération énergétique avec les Etats-Unis

Le groupe Sonatrach a annoncé, hier, la tenue à Houston de plusieurs réunions entre le PDG, Rachid Hachichi, et des leaders américains dans les secteurs des hydrocarbures et des énergies renouvelables : Oxy, Chevron et Solar Turbine.

Hakim H.

Le président-directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, et une délégation de haut niveau ont participé au Forum énergétique algéro-américain 2025 à Houston. Outre le PDG de Sonatrach, la délégation comprenait Mourad Beldjehem, président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), et Amine Remini, directeur général des hydrocarbures au ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables. Selon un communiqué publié mercredi par Sonatrach, la participation de Sonatrach à ce forum s'inscrit dans le cadre du « renforcement de la coopération avec les entreprises américaines et de la consolidation des partenariats avec les acteurs majeurs du secteur de l'énergie ». À cette occasion, Rachid Hachichi a fait une allocution dans laquelle il a souligné que Sonatrach était prête à explorer de nouveaux horizons d'investissement. Ces horizons concernent les hydrocarbures, les énergies renouvelables, l'hydrogène et l'efficacité énergétique, ainsi que la réduction de l'empreinte carbone, marquant ainsi une volonté stratégique de diversifier les investissements et d'explorer des sources



d'énergie alternatives. Il a également souligné les efforts de Sonatrach pour « maintenir sa position de fournisseur sûr et fiable », grâce à son infrastructure moderne et à ses réalisations significatives dans le domaine de l'exploration. Il a également rappelé les avantages et les incitations offerts par la loi algérienne sur les hydrocarbures aux investisseurs, ainsi que les importantes ressources de l'Algérie dans les domaines des énergies

conventionnelles et renouvelables. Le Forum a été marqué par deux sessions thématiques majeures. La première, consacrée à l'industrie du pétrole et du gaz, a vu la participation de Ferhat Ounoughi, vice-président chargé du développement des affaires et du marketing, tandis que Youssef Khanfar, directeur central des énergies vertes et renouvelables, a participé à la deuxième session axée sur l'hydrogène vert en tant qu'énergie d'avenir. Organisé

par le Conseil d'affaires USA-Algérie et la Chambre bilatérale USA-Algérie, avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Washington, ce forum a vu la participation de hauts responsables de grandes entreprises énergétiques américaines telles qu'ExxonMobil, Chevron, Occidental, Air Products et Hecate, confirmant l'intérêt des géants de l'énergie pour le marché algérien.

H. H.

EN MARGE DU FORUM ALGÉRO-AMÉRICAIN DE L'ÉNERGIE, HOUSTON

Sonatrach et Occidental Petroleum signent deux protocoles d'accord

En marge du Forum algéro-américain de l'énergie 2025, Sonatrach et son partenaire Occidental Petroleum Corporation (OPC), basé aux États-Unis d'Amérique, ont signé deux protocoles d'accord. L'objectif de ces accords est de renforcer leur coopération et d'élargir leurs partenariats dans le domaine de l'exploration et de la production d'hydrocarbures en

Algérie. Selon le communiqué de Sonatrach, le premier protocole d'accord définit le cadre des discussions visant à étudier les possibilités de coopération pour le développement des réservoirs carbonatés. Le second porte sur l'application des techniques de récupération assistée du pétrole (RAH) pour maximiser la production et améliorer les fac-

teurs de récupération finale. Le communiqué rappelle que Sonatrach et Occidental, ainsi que deux autres partenaires, travaillent sur l'exploitation du périmètre contractuel de Berkine. Cette exploitation fait partie d'un contrat d'hydrocarbures qui a été signé le 19 juillet 2022.

H.H.

MARCHÉ INTERNATIONAL DU GNL

L'Algérie, un acteur qui compte

L'Algérie renforce sa position sur le marché international du gaz naturel liquéfié (GNL) en 2025, comme le montre un récent rapport diffusé par Energy Research Unit. Le document fait le point sur le marché du GNL arabe et mondial au premier trimestre 2025. Il y est ainsi souligné que l'Algérie a exporté 2,24 millions de tonnes de GNL entre janvier et mars derniers. Cela marque toutefois un léger recul par comparaison à la même période de l'année écoulée où notre pays avait exporté 2,98 millions de tonnes. Cité dans ce rapport, Ahmed Chouki, directeur de l'Energy Research Unit, lie cette baisse des exportations du GNL algérien aux opérations de maintenance

effectuées dans les complexes d'Arzew et de Skikda durant les deux premiers mois de l'année, lesquels auraient entraîné une réduction de production estimée à plus de 0,6 million de tonnes. Mais la situation s'est nettement améliorée en mars dernier, où les exportations ont atteint 1,16 million de tonnes, soit le meilleur niveau mensuel depuis novembre 2023. De nombreux experts prévoient un retour progressif à la normale avec des volumes trimestriels qui devraient se stabiliser autour de trois millions de tonnes dans les mois à venir. À l'échelle du continent africain, l'Algérie conserve sa position de deuxième exportateur derrière le Nigeria, qui a exporté 3,43

millions de tonnes au cours de la même période. Au niveau européen, elle se maintient parmi les cinq principaux fournisseurs avec 1,07 million de tonnes livrées à l'Union européenne, contre 1,57 million de tonnes un an auparavant. La Turquie demeure le principal importateur de GNL algérien avec 1,03 million de tonnes, représentant 36 % des exportations totales. La France suit avec 0,69 million de tonnes, tandis que l'Espagne a importé 0,18 million de tonnes, exclusivement durant le mois de mars. L'Italie et la Croatie complètent ce classement avec respectivement 0,12 et 0,08 million de tonnes. En ce qui concerne le marché espagnol, l'Algérie reprend

sa position, après avoir occupé temporairement la seconde place en janvier et février. Le pays a ainsi retrouvé en mars dernier sa position de premier fournisseur de gaz naturel, aussi bien sous forme liquéfiée que par gazoduc. En 2024, les exportations algériennes de GNL avaient alimenté 14 pays différents, avec la Turquie comme principal client (4,05 millions de tonnes sur l'année). Les analystes s'attendent à une stabilisation des volumes exportés par l'Algérie pour le reste de l'année 2025, sous réserve du bon fonctionnement des infrastructures de production et de liquéfaction.

Y. B.

STATUT PARTICULIER DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

Les syndicats invités à se mettre d'accord sur les propositions

La commission chargée de la réception des propositions des syndicats au sujet du statut particulier et du régime indemnitaire a reçu mardi les représentants des fonctionnaires du secteur de l'éducation. Le président de ladite commission a insisté sur la nécessité pour les syndicats concernés de faire des propositions consensuelles, a indiqué un communiqué du ministère de l'Éducation.

Les rencontres de consultations vont se poursuivre conformément au programme annoncé le 3 avril, a affirmé la même source.

Il est à rappeler que le ministre de l'Éducation, Mohamed Seghir Saadaoui, s'est engagé, début avril 2025, « à faire de son mieux pour apporter un changement aux clauses du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'éducation nationale et à celui portant sur régime indemnitaire, à la hauteur des attentes des travailleurs du secteur ». Il a promis, au cours d'une rencontre avec des syndicalistes, de superviser lui-même les réunions de la commission technique chargée de recueillir les propositions des syndicats et d'identifier les corrections à apporter aux dysfonctionnements contenus dans le statut particulier, promulgué il y a trois mois. Le ministère a fixé récemment, un calendrier pour des rencontres bilatérales suivant la classification des corps. Le premier jour de ces séances, 8 avril, a été consacré aux représentants des organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des fonctionnaires de l'Éducation, le président de la



commission ayant souligné "la nécessité de parvenir à un consensus entre les organisations syndicales concernées par ces corps". La réunion d'hier, mardi, sera suivie d'une rencontre (22 avril) avec les représentants des organisations syndicales, dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels de l'orientation scolaire et professionnelle. Une autre réunion est prévue le 29 du même mois, avec les représentants d'organisations syndicales, dont

les statuts particuliers couvrent les corps appartenant à la catégorie des personnels de laboratoire, suivie d'une autre réunion le 6 mai prochain, à laquelle prendront part les représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels des cantines scolaires, et d'une réunion le 13 mai prochain, avec les représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des person-

nels des services économiques. La journée du 20 mai sera consacrée aux représentants des organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps affiliés à la catégorie des personnels administratifs, et des établissements de l'Éducation et de l'enseignement, la tutelle devant se réunir mardi 27 mai avec les organisations syndicales dont les statuts couvrent les corps de la catégorie du personnel de l'inspection.

R.N.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Ouverture de 5 filières principales



Cinq filières principales seront ouvertes dès septembre prochain, dans le cadre du baccalauréat professionnel, et toucheront, dans une première étape, 13 wilayas, a indiqué mercredi le directeur de l'organisation et du suivi de la formation au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. Seddik Koudil.

Il s'agit des filières "énergie et environnement, industries manufacturières, électronique et mécanismes, mécanique et électromécanique, et agriculture" qui comprennent chacune plusieurs spécialités "adaptées aux spécificités de chaque wilaya et à la nature du marché

du travail au niveau local", a déclaré M. Koudil à l'APS. L'enseignement dans ces spécialités sera dispensé dans une première étape, dans "14 lycées professionnels répartis sur 13 wilayas, équipés de technologies modernes et renforcés par des cadres spécialisés pour accueillir la première promotion dès septembre 2025".

Ces lycées professionnels sont destinés aux "élèves de 4^e année moyenne, admis au cycle d'enseignement post obligatoire et qui pourront bénéficier d'un enseignement de trois (03) ans couronné par un baccalauréat professionnel.

Le programme comprend des cours d'enseignement général, techniques et professionnels ainsi que des périodes de formation en milieu professionnel", explique le responsable. M. Koudil a fait savoir que "des contenus et des programmes, dans les domaines académique et technique, ont été élaborés" et que "des manuels et des guides professionnels sont en phase de préparation", précisant qu'"une semaine d'information sur le baccalauréat professionnel sera prochainement organisée". Le baccalauréat professionnel est "un diplôme national officiel attribué par l'État et délivré par le Centre national des examens et concours de la formation et de l'enseignement professionnels", ajoute le responsable. Ce diplôme atteste d'une qualification professionnelle qui ouvre la perspective de poursuivre l'enseignement dans des filières techniques dans des instituts ou centres d'excellence, ou d'accéder au monde de l'emploi, à travers la pratique d'une profession ou la création de projets dans le cadre de l'entrepreneuriat. Pour rappel, le baccalauréat professionnel s'inscrit dans le cadre des réformes du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que des recommandations issues des assises nationales du secteur.

APS

HAUT CONSEIL DE LANGUE ARABE

Des spécialistes penchent sur l'IA et son impact en pédagogie

Un Colloque international sur les outils de l'intelligence artificielle (IA) et leur impact en pédagogie, organisé à l'occasion de la Journée du Savoir (16 avril) par le Haut conseil de langue arabe (HCLA) en partenariat avec le laboratoire des pratiques langagières en Algérie (LPLA) et le Centre arabe pour les services éducatifs au Canada, a débuté mercredi à Alger, avec la participation d'enseignants et de chercheurs algériens et étrangers. Le président du Haut conseil de langue arabe, Salah Belaid a affirmé dans une allocution d'ouverture, que ce Colloque s'inscrivait dans "la continuité de la collaboration entre institutions scientifiques qui se sont engagées à repenser les problématiques liées à l'éducation et à l'enseignement à la lumière des exigences contemporaines". Le Colloque vise à "exploiter les potentialités qu'offre l'IA dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, à travers la numérisation de l'école, dans le but d'assurer la qualité de l'acte pédagogique sur une base éducative porteuse de compétences, enrichie d'outils en adéquation avec notre langue, nos coutumes, nos référents culturels et religieux", a-t-il soutenu. C'est pourquoi, a-t-il expliqué, il faudra investir dans l'IA au sein du système éducatif, estimant qu'il s'agit là d'un levier stratégique "pour relever les défis liés à l'apprentissage et à l'enseignement et pour œuvrer à la réalisation du développement durable". Il a également plaidé pour la mise en place de "politiques publiques en faveur d'un enseignement soutenu et enrichi par les technologies de l'IA", précisant que cette technologie "connaît une évolution fulgurante et tend à s'intégrer pleinement aux processus pédagogiques dans les écoles, les universités et les centres de recherche, tout en s'adaptant, de surcroît, aux différents aspects de la vie quotidienne". De son côté, la présidente de ce Colloque, Ouardia Galleze a précisé que cette rencontre vise à "mettre en lumière l'importance de l'IA dans la pédagogie, discuter des opportunités et des défis liés à l'utilisation des outils de cette technologie dans le domaine de l'éducation", et "favoriser l'échange d'expériences et la création de réseaux de coopération entre enseignants et chercheurs algériens et étrangers, dans le but d'améliorer l'usage des outils d'IA en matière d'enseignement". Pour sa part, le représentant du ministère de l'Éducation nationale, Nouredine Ghemrani, a mis en avant les efforts du ministère en matière d'intégration des outils de l'IA dans le système éducatif en vue de bâtir "une école de qualité", affirmant que "les systèmes et outils d'IA permettent d'identifier les points forts et faibles des élèves, ce qui permet d'adapter le contenu pédagogique et les plans d'études à leur niveau". Grâce aux outils d'intelligence artificielle, ajoute-t-il, "nous avons commencé à utiliser dans le processus pédagogique des applications et des robots conversationnels intelligents qui offrent un soutien immédiat aux élèves et répondent à toutes les questions pendant les cours et lors de l'auto-apprentissage, notamment à distance". Cette rencontre a été marquée par la présentation de plusieurs communications portant sur divers thèmes, dont notamment l'utilisation de l'IA et l'enseignement de la langue arabe, ainsi que la transition de la pédagogie traditionnelle vers la pédagogie numérique en Algérie, avec la participation de chercheurs et d'experts d'Algérie, du Canada, de Tunisie, d'Égypte et du Koweït.

APS

L'ICT AFRICA SUMMIT
2025150 acteurs
de l'industrie
numérique
attendus
à Alger

L'ICT Africa Summit 2025, un événement majeur axé sur les enjeux stratégiques du numérique et de l'innovation sur le continent africain, se tiendra du 21 au 23 avril au Palais des expositions, Pins maritimes (Alger), sous le thème "Unlocking Digital Horizons", ont annoncé mercredi les organisateurs. Placée sous le patronage de plusieurs ministères et soutenue par le Groupe Télécom Algérie en tant que sponsor officiel, cette importante rencontre réunira plus de 150 exposants et des leaders de l'industrie numérique, des startups innovantes et des décideurs gouvernementaux, a indiqué le commissaire du Sommet, M. Bachir Tadjeddine, lors d'une conférence de presse animée à Alger.

Le Sommet mettra l'accent sur la manière dont les technologies digitales peuvent stimuler la croissance économique, le développement durable, l'inclusion financière et la transformation sociale sur le continent. Quatre forums thématiques structureront les échanges. Le Forum E-Gov, qui se concentrera sur la transformation numérique des administrations publiques, et le Forum Oil et Gas, qui explorera les innovations technologiques dans le secteur énergétique.

Le Forum Health et Pharma mettra en avant les avancées numériques dans le domaine de la santé, et le Forum IT Aéroportuaire se penchera sur les solutions technologiques améliorant l'expérience des voyageurs et les opérations aéroportuaires. Au moment où le continent africain continue de progresser dans la connectivité numérique et l'inclusion financière, ce Sommet représente une étape cruciale pour transformer ces avancées en impacts durables, en renforçant la cybersécurité, en favorisant le commerce intra-africain et en soutenant l'intégration des technologies numériques dans le développement économique et social. Cette édition marque la convergence avec deux événements majeurs : le Digital Africa Summit, ICT Maghreb et Alvetic, créant ainsi une plateforme renforcée pour l'innovation et la collaboration numérique en Afrique. APS

COMMERCE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Mise en place de groupes
de travail conjoints

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, ont coprésidé, mardi, une réunion de coordination ayant regroupé des cadres des deux secteurs et des instances sous tutelle, et ce, après l'installation de M. Rezig dans ses nouvelles fonctions.

Selon un communiqué conjoint des deux ministères, et lors de cette rencontre, M. Zitouni a précisé que l'approvisionnement régulier des marchés, la disponibilité des produits et la stabilité des prix constituent la pierre angulaire d'une politique d'exportation réussie, soulignant la nécessité de renforcer la coordination continue entre les deux secteurs.

Pour sa part, M. Rezig a mis en avant l'importance de l'unification des visions et de la complémentarité des rôles entre les deux ministères, affirmant qu'une préparation efficace à l'exportation passe par la réalisation de l'autosuffisance et l'étroite coordination avec les services du commerce intérieur, notamment en matière de contrôle, de qualité et de conformité.

À ce titre, les deux ministres ont donné des instructions aux cadres des deux secteurs pour le renforcement de la coordination sur le terrain et la mise en place de groupes



de travail conjoints chargés de suivre les dossiers d'intérêt commun. Au terme de la rencontre, les deux ministres ont réaffirmé leur engagement à œuvrer de concert

pour atteindre les objectifs tracés, dans le cadre d'une approche fondée sur la complémentarité entre efforts internes et ouverture sur l'extérieur, conformément

aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour bâtir une économie moderne, forte et performante.

R.E.

INDUSTRIE

Signature d'un mémorandum avec le constructeur
automobile chinois Jetour

Le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi à Alger, la signature d'un mémorandum d'entente entre le ministère et le constructeur automobile chinois Jetour, en présence du vice-président de la société, M. Chuandeng Ke, indique un communiqué du ministère. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à asseoir une industrie automobile nationale développée, fondée sur un taux d'intégration locale significatif et la réduction de la dépendance

aux importations.

Ce mémorandum d'entente tend à renforcer l'intégration locale, en comptant sur la production nationale, outre le soutien à l'industrie des pièces de rechange, en créant un environnement favorable à l'intégration des fabricants locaux dans la chaîne de production nationale et internationale.

L'accord aspire à garantir un taux d'intégration important dès le lancement de l'activité et à encourager la coopération entre les constructeurs

automobiles et les fabricants de pièces de rechange et d'accessoires, garantissant ainsi une production de qualité répondant aux normes techniques en vigueur, selon le communiqué.

À cette occasion, le ministre a souligné que le développement d'une industrie automobile nationale exige la conjugaison des efforts des différents acteurs ainsi que la création d'un climat d'investissement incitatif, basé sur le partenariat entre les secteurs public et privé, en assurant

un cadre réglementaire à même de garantir une croissance durable de ce secteur vital.

Il a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement du ministère de l'Industrie à soutenir toutes les initiatives, en vue de contribuer au développement de ce domaine et de réaliser une vision industrielle intégrée permettant de créer de nouvelles opportunités d'emploi et de renforcer la position de l'Algérie sur le marché automobile local et international.

APPROVISIONNEMENTS EN CARBURANT

Renforcement des moyens de transport et de stockage

Les ministres de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, de l'Industrie, des Transports, et de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ont tenu, mardi, une réunion de coordination au siège du ministère de l'Énergie, consacrée à l'examen des moyens de renforcer la sécurisation et la pérennisation des approvisionnements en carburant et du transport des hydrocarbures au niveau national, dans le cadre du soutien à la sécurité énergétique nationale, selon l'APS.

Cette réunion a été coprésidée par le ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, le ministre des

Transports, Saïd Sayoud, et le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, précise le communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

Étaient présents à cette rencontre des responsables du secteur, à l'instar du secrétaire général du groupe Sonatrach, du président-directeur général (PDG) de Naftal et du PDG du groupe Logitrans, ainsi que des cadres des ministères concernés et des représentants d'entreprises économiques nationales. La réunion a été l'occasion de présenter un exposé technique sur la situation de l'approvisionnement du marché national en carburant, les capacités logistiques de transport, de stockage et de

distribution des hydrocarbures, et d'évoquer les défis qui se posent dans les régions éloignées et isolées, ainsi que les moyens de renforcer l'infrastructure pour garantir la continuité de l'approvisionnement.

Les participants ont, en outre, discuté des mécanismes d'amélioration de la complémentarité entre les différents intervenants dans la chaîne de valeur énergétique, et de l'importance d'adopter des solutions logistiques innovantes, notamment à travers l'intégration des start-up dans le développement d'outils numériques pour le suivi et la gestion des mouvements de carburant.

Les ministres ont affirmé la nécessité d'unifier les efforts et d'intensifier la coordination entre les secteurs pour

garantir un service public efficace, notamment face à la hausse de la demande et à l'expansion de la carte de consommation, estimant que l'approvisionnement régulier en carburant est l'un des piliers de la sécurité énergétique et du développement économique national.

La réunion a été couronnée par un accord sur l'élaboration d'un plan d'action commun et dynamique comprenant la modernisation de l'infrastructure, le renforcement des moyens de transport et de stockage, le développement de systèmes numériques de surveillance des réseaux, et la formation des ressources humaines, dans le but de garantir la pérennité de l'approvisionnement du marché national en hydrocarbures.

FINANCE

La BEA forme ses cadres sur les spécificités du Crédit agricole

La Banque extérieure d'Algérie (BEA) a annoncé le lancement de la formation de ses cadres, au niveau des agences et de la direction des Crédits, sur les techniques et les spécificités du crédit dans le domaine agricole.

Inès B.

«Conformément aux directives du gouvernement et à l'accord signé entre le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzard, et le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche, M. Youssef Cherfa, au mois de février dernier relatif à la généralisation du financement des projets agricoles par les banques, la Banque extérieure d'Algérie a entamé la formation de ses cadres au niveau des agences et de la direction des Crédits sur les techniques et les spécificités du crédit dans le domaine agricole», indique la BEA sur sa page officielle Facebook. Cette session de formation, d'une durée de 15 jours, ajoute la BEA, sera suivie d'un stage pratique au sein des banques publiques reconnues pour leur maîtrise du financement des projets agricoles, à l'instar de la Banque de l'Agriculture et du Développement rural. Auparavant, la Banque d'agri-

culture et du développement rural (BADR) était la seule banque dans le financement du secteur, en doublant d'efforts visant à réduire les délais d'étude des dossiers de demandes de prêts, ne dépassant pas 30 jours, et les financements de la BADR représentent plus de 95 % du financement global du secteur, à travers diverses formules de prêts. La BADR a financé le secteur de l'agriculture avec un montant total de 26,11 milliards de DA. Sur 17 383 dossiers déposés, 15 669 ont été traités jusqu'au 20 novembre 2024 dans le cadre de la campagne labours-semailles 2024-2025, pour un montant de 20,8 milliards de DA, outre le financement accordé à l'entreprise de développement des cultures agricoles stratégiques (DCAS) à hauteur de 5,3 milliards de DA. Notons que le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, et le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche maritime, Youcef Chorfa, ont co-présidé, le 13 février



2025, au siège du ministère des Finances, une cérémonie de signature conventionnelle entre le ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche maritime et les banques publiques portant sur la généralisation du financement des projets agricoles, en présence du représentant de l'Union nationale des agriculteurs algériens et des cadres des deux ministères. Ces accords s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la

convention-cadre signée entre le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et l'Association des banques et établissements financiers le 4 décembre 2023, qui porte sur la généralisation du financement des projets agricoles à l'ensemble des banques activant sur la place financière. En fait, la généralisation du financement bancaire destinée au secteur agricole contribuera à la réalisation du plan national

de développement des cultures stratégiques et à l'atteinte des objectifs fixés par l'État en matière de renforcement de la sécurité alimentaire, notamment en favorisant le financement des projets agricoles bénéficiant du soutien de l'État. Elle permet aussi aux agriculteurs et aux investisseurs d'obtenir des prêts à des conditions avantageuses pour la réalisation de leurs projets et l'extension de leurs activités.

I. B.

INVESTISSEMENT

Madar Holding signe 3 accords avec des sociétés chinoises



Madar Holding a annoncé hier la signature de trois accords de partenariat stratégique avec des entreprises chinoises de premier plan. L'annonce est intervenue en marge du Forum d'affaires algéro-chinois, mardi, au Centre international de conférences Abdellatif Rahal à Alger. Selon un communiqué du groupe, ces accords visent à mettre en œuvre des projets d'investissement prometteurs dans des secteurs vitaux, dans le cadre de la vision de Madar Holding de soutenir le développement économique durable et de renforcer l'industrie nationale. Les partenariats les plus marquants concernent un accord avec la société chinoise CCECC pour la création d'une entreprise d'ingénierie industrielle, chargée d'apporter un soutien technologique aux filiales du Groupe Madar et d'accompagner les indus-

triels algériens des secteurs public et privé dans le domaine de l'innovation industrielle. Global Agrifood, filiale de Madar Holding, a signé un accord pour mettre en œuvre un projet agricole stratégique dans les provinces du Sud, axé sur le développement des cultures de base et le renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie. Madar Maritime Company a lancé un projet en partenariat avec une entreprise chinoise pour établir une unité de fabrication de conteneurs maritimes. L'unité servira à transporter des matières premières et des produits finis par voie terrestre et maritime, contribuant ainsi au soutien du secteur national de la logistique et du transport maritime. MADAR, acronyme de Management et Développement des Actifs et des Ressources, est par définition et vocation, une holding publique. Elle est issue de la restructuration de la SNTA, l'historique Société nationale des tabacs et allumettes. La restructuration stratégique de la SNTA en société holding a donné naissance à sept (07) filiales spécialisées dans: L'agro-industrie «Global Agri-Food» et «Kotama Agri-Food» L'impression et packaging «Advanced Pro-Pack Print», L'industrie métallurgique et industries diverses «SINAATEC», L'investissement financier non boursier «ICOSIA Capital», le gardiennage et surveillance «EL-HAFDH», ainsi que le mythique club de football «Chabab Riadi de Belouizdad (CRB)». Par ailleurs, le groupe compte six (06) participations avec des partenaires algériens et étrangers, qui sont : la société United Tobacco Company (UTC), la société des Tabacs algéro-émirat (Staem), la société de textile (Tayal), la société d'investissement hôtelier algérienne (SIH), la société de gardiennage et de surveillance centre (SGSC) et le groupement Algerian Corporate Universities (GACU). Madar s'est affirmée comme une société économiquement viable, mais aussi une entreprise citoyenne et socialement responsable, par la création de la "Fondation INAYA" qui est une organisation à but non lucratif. L'objet de cette fondation porte sur le développement de l'éducation et des sciences, le développement humain et le développement communautaire ainsi que le développement de la recherche scientifique et médicale en Algérie. Madar Holding intégrant des valeurs éthiques et le principe de responsabilité écologique, performante, inscrit ses efforts dans une stratégie de développement durable, consciente de la complexité des défis nationaux, ouverte sur le monde et à l'écoute de ses fulgurantes mutations.

I. B.

CENTRALE ÉLECTRIQUE D'AIN OUSSERA

Un groupe chinois succède à l'espagnol Duro Felguera

La Société algérienne d'électricité et de gaz - Production d'électricité (filiale de Sonelgaz) a conclu un accord de principe, sur proposition de la société espagnole «Duro Felguera», pour confier les travaux restants du projet de la centrale électrique d'Ain Oussera (Djelfa) à un groupe chinois, qui s'est engagé à achever la construction de la centrale, avec une mise en service progressive à partir du neuvième mois suivant l'accord final, a indiqué hier un communiqué de la société. «Dans le but d'achever le projet de construction de la centrale électrique à Ain Oussera, dans la wilaya de Djelfa, la Société algérienne d'électricité et de gaz - Production d'électricité a conclu un accord de principe sur la proposition de la société espagnole «DURO FELGUERA», de confier les travaux restants du projet au groupe chinois composé de trois sociétés (CPECC-APCC-NWEPDI), avec engagement de ce groupe à achever la construction de la centrale, et mise en service progressive à partir du neuvième mois suivant l'accord final», ajoute le communiqué. La société espagnole «est entrée en phase de pré-faillite depuis décembre 2024 et a arrêté les travaux de construction de la station en juin 2024», précise la même source, ajoutant que «l'application des termes de cet accord de principe permettra, outre la reprise des travaux de réalisation de la station, de mettre fin à l'arbitrage et de préserver les intérêts des deux parties».

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Mise en service de plusieurs projets à M’sila

Il s’agit d’un complexe technico-commercial d’Algérie Télécom comprenant une agence commerciale, le siège de la direction opérationnelle et un centre d’amplification.

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki a présidé, mardi lors d’une visite d’inspection et de travail dans la wilaya de M’sila, des cérémonies d’inauguration et de mise en service de plusieurs projets relevant de son secteur. Le ministre a entamé sa visite par l’inauguration d’un complexe technico-commercial d’Algérie Télécom comprenant une agence commerciale, le siège de la direction opérationnelle et un centre d’amplification. Une réalisation que les responsables du secteur au niveau local ont qualifiée de "vitale" dès lors qu’elle contribuera à améliorer les services à la clientèle et à élever le niveau de performance de l’entreprise. Zerrouki a également visité, au chef-lieu de wilaya, le siège de la recette principale d’Algérie Poste, opérationnelle depuis peu, où il a suivi un



exposé sur cette nouvelle structure dont la réalisation et l’équipement ont nécessité un investissement public de plus de 225 millions de dinars. Le ministre a donné, in situ, des instructions à l’effet "d’envisager l’aménagement d’espaces de libre-service, dotés de distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers les zones à forte densité de population, afin d’augmenter le taux de couverture, de réduire le coût financier et de rationaliser

les dépenses, contrairement à la construction de bureaux de poste qui nécessite un budget plus important et un délai de réalisation plus long". Le ministre a également procédé à la mise en service d’un projet de raccordement au réseau de fibre optique des habitants du village de Baniou dans la commune de Maarif, où il a insisté sur "la nécessité d’accélérer le déploiement de la technologie de la fibre optique dans les foyers, de redoubler d’ef-

forts pour accroître la couverture par cette technologie à travers l’achèvement des projets programmés à cet égard, tout en intensifiant les campagnes de proximité pour faire connaître ses avantages". Il a été informé, dans ce contexte, de l’état d’avancement du programme de Service universel des communications électroniques visant à couvrir par le réseau mobile 4G, à travers le territoire national, les zones à faible densité de population, ce qui devrait contribuer à améliorer la qualité de la couverture dans ces régions rurales connues pour leur activité agricole. Sid-Ali Zerrouki a clôturé sa visite de travail dans la wilaya déléguée de Bou Saâda où il a inspecté le centre des postes et télécommunications et la recette principale de la poste.

LUTTE ANTI-ACRIDIENNE

5.000 ha de terres agricoles traitées à Hassi Messaoud et El Borma

Dans le cadre de la lutte anti-acridienne, une superficie de 4.914 hectares (ha) de terres agricoles, sur le territoire des daïras de Hassi Messaoud et El Borma, a été traitée depuis le début du mois de mars dernier. Dans la daïra de Hassi Messaoud, ce sont 3.246 ha localisés au niveau de la zone agricole de Gassi Touil qui ont été traités par les équipes techniques de l’Institut national de protection des végétaux (INPV), en sus du traitement, avec le concours de

l’Armée nationale populaire (ANP), de 300 ha dans la daïra frontalière d’El Borma, a détaillé l’inspectrice de la santé végétale à la DSA, Naïma Amazit. La même responsable a fait part aussi du traitement, par les agriculteurs, de 1.368 ha répartis au niveau des daïras précitées, ajoutant que plus de 8.455 litres d’insecticides ont été mobilisés pour cette opération de lutte anti-acridienne, dont 4.663 litres assurés par l’INPV et le reste mis par la DSA à la disposition des

agriculteurs. S’agissant des moyens mobilisés, l’inspectrice de la santé végétale a signalé, outre les moyens humains nécessaires, la mobilisation de divers matériels, entre camions, tracteurs, véhicules tout terrain et un hélicoptère de l’ANP. Faisant le point sur la situation de la lutte anti-acridienne, Mme. Amazit a assuré qu’elle est « sous contrôle » et qu’aucun foyer de criquets pèlerins n’a été signalé jusqu’ici à travers la wilaya d’Ouargla.

SAÏDA : Réception de 8 centres de stockage de céréales en juin

Huit centres de proximité destinés au stockage des céréales seront réceptionnés dans la wilaya de Saïda, d’ici la fin du mois de juin prochain, a annoncé, mardi, le wali, Amoumen Mermouri. Ces centres de stockage, d’une capacité de 50.000 quintaux chacun, seront implantés dans les communes de Aïn El Hadjar, El Hassasna, Aïn Sekhoua, Sidi Boubekur, Aïn Soltane, Youb, Doui Thabet et Ouled Khaled, selon

la même source. Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d’inspection de projets de développement dans la commune d’Aïn El Hadjar, le wali a souligné l’importance majeure que l’Etat accorde à ce projet, supervisé par la Direction des équipements publics de la wilaya, appelant les entreprises en charge de la réalisation à respecter les normes techniques et les délais

contractuels. Un budget global de plus de 941 millions de dinars a été alloué à la concrétisation de ces infrastructures, selon la Direction des équipements publics. Le wali a inspecté le chantier de construction d’un centre de stockage des céréales dans la commune d’Aïn El Hadjar, en insistant sur la nécessité de renforcer le chantier en main-d’œuvre et de respecter les standards de qualité dans les travaux. Par

ailleurs, il a procédé dans la même commune à la pose de la première pierre pour la réalisation d’une école primaire, pour laquelle une enveloppe de 200 millions de dinars a été allouée, avec un délai de réalisation fixé à six mois. Enfin, le wali a également visité le chantier d’un centre de néphrologie et de dialyse, dont les travaux sont réalisés à 90%. Sa réception est prévue pour le mois de juillet prochain.

TRAVAUX PUBLICS

Des députés de Médéa et Batna chez Rekhroukh

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a reçu des députés de l’Assemblée populaire nationale (APN) des wilayas de Médéa et de Batna, avec lesquels il a évoqué les préoccupations liées au secteur dans ces deux wilayas, indique un communiqué du ministère. Tenue lundi au siège du ministère en présence de ses cadres centraux, cette rencontre intervient "en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer une coordination permanente et efficace entre le Gouvernement et les représentants du peuple dans les deux chambres du Parlement, et en consé-

cration des principes de l’action participative et de prise en charge optimale des préoccupations des citoyens", précise le communiqué. Les discussions ont porté notamment sur les moyens de concrétiser plusieurs projets de développement importants, à même de réaliser un bond qualitatif dans le domaine des infrastructures au niveau local. L’accent a été mis sur le développement du réseau routier, notamment le dédoublement des axes principaux, la maintenance et la réhabilitation de plusieurs tronçons à travers les réseaux national et de wilaya, outre la réalisation de projets de modernisation du réseau ferroviaire. Les députés de la wilaya de

Médéa ont souligné l’importance de la réalisation du projet de dédoublement de la route nationale RN 08 reliant Médéa et Bouira, compte tenu de son importance vitale, outre le parachèvement de la deuxième tranche du projet de dédoublement de la RN 18, dans son tronçon reliant Sidi Naamane à Berrouaghia, sur une distance de 25km, lequel constitue un axe stratégique pour le développement local et régional. Les deux parties ont également évoqué d’autres préoccupations relatives au renforcement des opérations de maintenance et à l’amélioration du réseau routier national et de wilaya à Médéa. L’importance de la réalisation des

projets ferroviaires dans la wilaya a également été soulignée, étant une option stratégique pour renforcer le transport, alléger la pression sur le réseau routier et renforcer la dynamique de l’activité économique et sociale à long terme. Concernant la wilaya de Batna, les députés ont évoqué l’importance du lancement du projet de dédoublement de la RN 88 reliant les wilayas de Batna et Khenchela, sur une distance de 50 km, compte tenu de son impact direct sur la mobilité économique et sociale, du projet de dédoublement de la RN 78 reliant Batna et Sétif, sur une distance de 90 km, et du projet de dédoublement de la RN 31 au niveau de la région de Merkouana.

BISKRA

Une unité de production de fourrages extraits de résidus de palmier à El Kantara

Le ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a inauguré, mardi dans la circonscription administrative d’El Kantara (Biskra), une unité de production d’aliments de bétail extraits de résidus de palmiers. Samira Meradi, chercheuse au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA) de Biskra, a indiqué à l’attention du ministre qui effectuait une visite d’inspection dans la wilaya, que la capacité de production de cette unité, actuellement de 200 quintaux/jour, atteindra les 400 quintaux/jour à l’avenir. Dans une déclaration à la presse en marge de l’inauguration, aux côtés du wali, Lakhdar Seddas, de cette unité, M. Baddari a souligné qu’"il s’agit-là du fruit de la recherche scientifique dans son volet relatif à la production d’aliments de bétail à partir de nouveaux composés et au remplacement du maïs par les résidus de palmiers, ce qui permet de réaliser le développement durable, de réduire le coût des aliments et de créer de la richesse et de nouveaux postes d’emploi au profit de la population de Biskra". Le ministre avait entamé sa visite en écoutant, dans la salle de conférences du siège de la wilaya, un exposé sur son secteur, avant d’honorer les lauréats de la 2ème édition du concours universitaire national de programmation et de robotique, organisé par l’université de Biskra entre le 12 et le 16 avril. Baddari a également présidé une cérémonie de signature d’une convention de partenariat commercial entre Global Agrifood (une filiale du holding Madar) et le CRSTRA destinée à impulser la coopération entre les deux parties. Le ministre de l’Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique devait poursuivre sa visite par l’inspection de plusieurs structures relevant de son département ministériel.

L'ENDOMÉTRIOSE ET L'ALIMENTATION

Le régime méditerranéen pourrait atténuer les douleurs

La plus grande enquête internationale jamais menée sur le lien entre alimentation et endométriose révèle que des changements alimentaires pourraient réduire les douleurs associées à cette maladie. Les scientifiques mettent en avant le rôle d'une alimentation «anti-inflammatoire».

L'endométrieose touche de plus en plus de femmes, mais elle reste souvent non diagnostiquée. Très difficile à vivre au quotidien, cette maladie se définit comme la présence en dehors de la cavité utérine de tissu semblable à la muqueuse utérine qui subira, lors de chaque cycle menstruel, l'influence des modifications hormonales. Cette maladie complexe qui peut récidiver dans certains cas et générer des douleurs chroniques touche environ 10% des femmes et s'avère être à l'origine de 40% des cas d'infertilité, selon les experts.

Si pour l'heure, il n'existe pas de traitement curatif ni préventif efficace contre l'endométrieose, il est toutefois possible d'en diminuer les symptômes grâce aux médicaments anti-inflammatoires et aux analgésiques qui peuvent être prescrits pour réduire la douleur.

Outre l'activité physique qui permet d'améliorer les symptômes et surtout soulager les douleurs liées à la maladie, de nombreuses patientes s'intéressent au rôle de l'alimentation, notamment celle dite «anti-inflammatoire». En effet, une étude menée par des chercheurs de l'Université d'Édimbourg a cherché à comprendre les différentes stratégies alimentaires utilisées par les patientes et leur impact sur leur niveau de douleur. L'étude, publiée dans la revue JAMA Network Open s'est appuyée sur une enquête en ligne, interrogeant les femmes atteintes d'endométrieose sur les changements alimentaires qu'elles avaient apportés (y compris des compléments alimentaires) et sur leur utilité pour gérer la douleur.

Au total, 2 388 patientes ont répondu : environ 84 % avaient apporté au moins un changement alimentaire, dont 67 % ont indiqué que ces changements avaient atténué leur douleur.

«Nous savons que de nombreuses personnes atteintes d'endométrieose modifient leur alimentation pour gérer leurs



symptômes. Cependant, aucune preuve clinique ne vient actuellement étayer cette utilisation. J'espère que cette étude soulignera l'importance de ce domaine de recherche et permettra de poursuivre les recherches sur les bénéfices des changements de mode de vie sur la symptomatologie.

Mais aussi de souligner l'importance d'une équipe médicale pluridisciplinaire pour accompagner les personnes concernées dans cette démarche», indiquent les scientifiques qui mettent en lumière les changements alimentaires qui permettent de soulager les douleurs, comme consommer moins de gluten, de produits laitiers de caféine, de sucre et d'aliments transformés.

L'étude évoque aussi les bienfaits d'un régime pauvre en FODMAP («oligosaccharides, disaccharides, monosaccharides et polyols fermentescibles», des glucides présents dans certains aliments et qui sont lentement absorbés par l'intestin) pour réduire les gaz, les ballonne-

ments, la douleur et l'inconfort, d'adopter un régime méditerranéen, un régime riche en aliments végétaux, en huile d'olive extra vierge, en pains, en poisson, en produits laitiers fermentés et en céréales et pauvre en viande rouge et en viandes et aliments transformés.

L'alimentation agit sur la composante inflammatoire

Les scientifiques soulignent que ces résultats «soutiennent d'autres essais cliniques qui suggèrent que les modifications alimentaires peuvent aider les personnes atteintes d'endométrieose à gérer leur douleur.»

Avec une grande prudence toutefois dans leur interprétation puisqu'il s'agit d'une étude observationnelle, ce qui signifie qu'il n'est pas possible d'affirmer que ces changements alimentaires entraînent une diminution de la douleur, mais simplement qu'il semble y avoir un lien. S'ajoute à cela le fait que «nous

devrions réaliser des études randomisées avec des groupes témoins pour être plus confiants quant aux effets des changements alimentaires ou des suppléments», précise dans la revue The Conversation des chercheurs de l'Université d'Australie du Sud. Cette conclusion met cependant en évidence des informations prometteuses, d'ores et déjà évoquées dans de précédentes études. A savoir que compte tenu de la composante inflammatoire de l'endométrieose, certaines habitudes comme réduire le sucre et les aliments transformés et adopter un régime méditerranéen peuvent réduire l'inflammation.

Les scientifiques insistent toutefois sur l'importance de l'avis d'un médecin avant d'entamer des modifications dans son régime alimentaire estimant que chaque étape de la gestion de cette maladie qu'elle soit médicale, diététique ou liée au mode de vie, devra être adaptée aux besoins spécifiques de chacune.

A.B.

OMS

Accord historique sur la lutte contre les futures pandémies

L'Organisation mondiale de la santé tient enfin son accord après plus de trois ans de négociations. Mercredi, les pays membres ont approuvé par consensus un texte historique visant à mieux se préparer et lutter contre les futures pandémies. «Ce soir marque une étape importante dans notre voyage commun vers un monde plus sûr», a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, aux délégués. «Vous avez écrit l'histoire» avec ce projet d'accord qui sera examiné lors de la prochaine Assemblée mondiale de la Santé en mai. Il aura fallu une dernière journée et nuit de négociation, avant que l'ensemble du texte soit validé. «On a topé à 1h58», a indiqué un délégué, tandis que l'OMS préparait le champagne. Cela démontre «que le multilatéralisme est bien vivant», s'est en outre félicité Tedros Adhanom Ghebreyesus. Cinq ans après l'arrivée du Covid-19, ses millions de morts et une économie mondiale dévastée, l'accord doit permettre de mieux préparer le monde, loin d'être équipé pour affronter une autre pandémie, selon l'OMS et les experts.

RAGE DE DENT

Comment soulager la douleur avec des solutions naturelles ?

Les propriétés analgésiques des plantes contre la douleur dentaire sont bien connues. Le clou de girofle figure en tête de liste des solutions naturelles pour apaiser les douleurs dentaires. Son composé actif, l'eugénol, agit comme un puissant anesthésiant local. L'utilisation consiste à placer simplement un clou de girofle entier contre la dent douloureuse pendant quelques minutes, ou appliquer une goutte d'huile de clou de girofle sur un coton et presser délicatement sur la zone affectée.

La menthe poivrée constitue une autre option efficace grâce à ses propriétés anti-inflammatoires et analgésiques. Il est préconisé d'appliquer directement une feuille fraîche sur la zone douloureuse ou utiliser quelques gouttes d'huile essentielle diluée sur un coton. Le menthol qu'elle contient procure une sensation rafraîchissante qui détourne l'attention de la douleur.

D'autre part, le froid reste l'un des moyens les plus simples et les plus

accessibles pour engourdir rapidement une douleur dentaire intense. Cette méthode ancestrale fonctionne en réduisant l'inflammation et en ralentissant la transmission des signaux nerveux de douleur.

Pour soulager efficacement une rage de dents grâce au froid, il est conseillé d'appliquer une compresse froide ou un sachet de glace enveloppé dans un tissu fin sur votre joue, du côté de la dent douloureuse, maintenir pendant 15 minutes, puis retirer pendant 15 minutes. On peut répéter ce cycle aussi souvent que nécessaire, tout en évitant toutefois d'appliquer la glace directement sur la dent ou la gencive.

Les bains de bouche à l'eau salée représentent également une solution simple, mais efficace. Leur action antiseptique aide à réduire l'inflammation et à éliminer les bactéries. Il est recommandé de diluer une demi-cuillère à café de sel dans un verre d'eau tiède et se rincer la bouche pendant 30 secondes. A répéter toutes les heures pour un soulagement

continu. Autre solution, les huiles essentielles qui ont des propriétés antibactériennes et anti-inflammatoires pour soulager une rage de dents.

L'huile essentielle de lavande apaise les douleurs tout en calmant l'anxiété souvent associée aux maux dentaires intenses.

Diluer une goutte dans une cuillère à café d'huile végétale et l'appliquer délicatement sur la gencive douloureuse. La camomille, quant à elle, possède des propriétés apaisantes reconnues depuis l'Antiquité. Un sachet de thé à la camomille légèrement refroidi peut être appliqué directement sur la zone affectée.

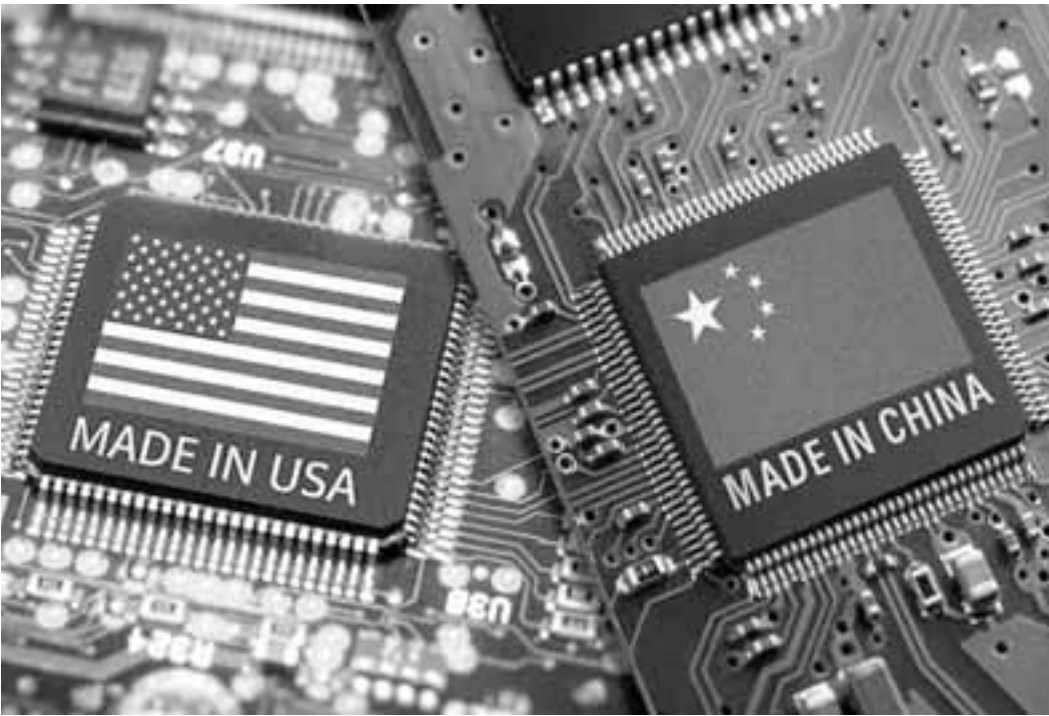
L'ail, contient de l'allicine aux propriétés antibactériennes puissantes. La méthode consiste à écraser une gousse d'ail et la mélanger avec un peu de sel avant d'appliquer brièvement sur la dent concernée. Le curcuma, mélangé à de l'eau pour former une pâte, constitue une alternative anti-inflammatoire efficace.

GUERRE COMMERCIALE

Nouvelles restrictions aux exportations de puces vers la Chine

Nvidia a annoncé que de nouvelles restrictions d'exports de puces d'intelligence artificielle vers la Chine visaient certains de ses modèles. Le fabricant américain de puces électroniques estime que les mesures de la Maison Blanche vont lui coûter 5,5 milliards de dollars de charges exceptionnelles pour son premier trimestre 2025.

Le géant américain des puces Nvidia a annoncé mardi que les nouvelles restrictions à l'export de semi-conducteurs vers la Chine vont lui coûter 5,5 milliards de dollars de charge exceptionnelle au premier trimestre de son exercice fiscal. D'après un document du groupe californien déposé auprès de la SEC (gendarme boursier américain), le gouvernement de Donald Trump lui a fait savoir la semaine dernière qu'il devrait désormais obtenir une licence pour exporter certaines puces d'intelligence artificielle (IA) vers la Chine et d'autres pays. Le cours de l'action Nvidia chutait de plus de 5% lors des échanges après la clôture de la Bourse de New York. Par ailleurs, la Chine a ordonné à ses compagnies aériennes de suspendre toute réception d'avions du constructeur américain Boeing, sur fond d'intensification de la guerre commerciale avec les États-Unis, a assuré mardi l'agence de presse Bloomberg. Le président américain Donald Trump a imposé des droits de douane allant jusqu'à 145 % sur une grande quantité de produits chinois. En réaction, le géant asiatique impose des surtaxes douanières de rétorsion de 125 % sur les marchandises américaines importées. La Chine a



également demandé aux compagnies aériennes du pays «de stopper tout achat d'équipements et de pièces détachées pour avions auprès d'entreprises américaines», selon Bloomberg, qui cite des personnes proches du dossier. Ces ordres ont été donnés par les autorités chinoises après l'imposition par Pékin la semaine dernière de ses surtaxes de 125 %, d'après la même source. Ces surtaxes font plus que doubler le coût des avions et des pièces détachées fabriqués aux États-

Unis et arrivant sur le sol chinois. Dans les faits, elles auraient donc imposé un surcoût difficilement supportable pour les compagnies aériennes chinoises. Selon Bloomberg, le gouvernement chinois envisage également d'aider les transporteurs qui louent des avions Boeing et doivent faire face à des coûts plus élevés. L'annonce par Donald Trump de sa campagne de droits de douane contre les produits importés, présentés comme devant remédier au déficit commercial américain, a

ébranlé les marchés boursiers du globe et accentué les inquiétudes pour la croissance mondiale. Le président américain a suspendu mercredi, et pour 90 jours, les droits de douane dits «réciproques» allant au-delà de 10 %. Mais il maintient une forte pression sur la Chine. Les États-Unis ont également accordé vendredi une exemption provisoire de surtaxes sur les produits high-tech, téléphones intelligents et ordinateurs en tête, ainsi que sur les semi-conducteurs.

SOUDAN

L'armée affirme avoir repris trois zones et un camp stratégique aux FSR

L'armée soudanaise a annoncé mardi avoir avancé à l'ouest (Omdourman) reprenant ainsi le contrôle de trois zones et d'un camp stratégique jusque-là occupés par les Forces de soutien rapide (FSR). Dans un communiqué repris par des médias, elle a affirmé poursuivre ses succès militaires dans la région, déclarant que «ses forces ont aujourd'hui écrasé et détruit la milice des FSR». En effet, les localités d'Al-Safwa, d'Al-Hilla Al-Jadida, le village d'Al-Safirah ainsi que le camp de Konan sont désormais sous son contrôle. L'armée a indiqué, par ailleurs, que les dernières poches des FSR sont en cours de nettoyage. En outre, le communiqué a précisé que plusieurs véhicules de combat appartenant aux FSR ont été détruits, des dizaines de ses éléments ont été tués et que les troupes poursuivent actuellement ceux qui sont en fuite». En cours depuis le 15 avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR a fait, selon les Nations unies et les autorités locales, plus de 20 000 morts et 15 millions de déplacés.

NIGERIA

La fièvre de Lassa fait 127 morts

Le bilan de l'épidémie de fièvre de Lassa au Nigeria s'est alourdi à 127 morts, ont annoncé mardi les autorités de santé publique. Un total de 674 cas confirmés ont été enregistrés sur les 4.025 cas suspects signalés depuis le début de l'épidémie en janvier, a indiqué le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) dans un communiqué. Dix-huit des 36 Etats du pays africain le plus peuplé ont été touchés par la maladie hémorragique virale depuis le début de l'année, les Etats méridionaux d'Ondo et d'Edo et l'Etat septentrional de Bauchi étant les plus touchés, avec plus de 70% du total des cas confirmés, a indiqué le NCDC. Le NCDC estime le taux de létalité à 18,8%, soit un peu plus que les 18,5% enregistrés à la même période de 2024. Les jeunes adultes âgés de 21 à 30 ans sont les plus touchés, l'âge médian de l'infection étant de 30 ans, selon l'agence de santé publique. Elle note que les hommes sont plus nombreux que les femmes à être touchés, avec un rapport de 10 hommes pour 8 femmes. Le NCDC a identifié comme défis majeurs les comportements médiocres en matière de recherche de soins de santé, les coûts de traitement élevés dans certaines régions et la sensibilisation limitée dans les communautés les plus touchées. Il a activé un système multisectoriel de gestion des incidents pour coordonner les efforts de réponse à l'échelle nationale. En 2024, le Nigeria a enregistré 214 décès dus à la fièvre de Lassa, selon le NCDC. La fièvre de Lassa se propage principalement par l'intermédiaire d'aliments ou d'articles ménagers contaminés par l'urine ou les excréments de rongeurs. La transmission à l'homme se fait par contact direct avec la salive, l'urine ou les excréments des rongeurs.

RD CONGO

Au moins 75 morts après les inondations à Kinshasa

Au moins 75 personnes ont été tuées et plus de 11.000 autres sinistrées à la suite des récentes fortes pluies accompagnées d'inondations sévères, qui ont frappé la ville de Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo (RDC), a annoncé mardi le gouvernement congolais. Face à l'ampleur des dégâts, le président congolais Félix Tshisekedi a convoqué une réunion de crise, réunissant membres du gouvernement, autorités

de la ville-province de Kinshasa et responsables des services humanitaires. Le gouvernement a activé une cellule d'urgence pour organiser la réponse humanitaire. Dans les jours qui viennent, la cellule va annoncer formellement des mesures prises, notamment celles concernant la démolition de toutes les infrastructures érigées dans les zones non constructibles, selon le ministre de la Communication et des Médias Patrick Muyaya,

également porte-parole du gouvernement. Les prévisions météorologiques annoncent la poursuite de fortes précipitations à Kinshasa dans les jours à venir, faisant craindre de nouveaux dégâts dans cette mégapole de 17 millions d'habitants, déjà vulnérable en raison de son expansion urbaine rapide et non réglementée. La saison des pluies en RDC s'étend généralement de novembre à mai.

ETATS-UNIS

Coupes drastiques en vue dans le budget de l'appareil diplomatique

Le département d'Etat, cœur de la diplomatie américaine, pourrait voir son budget amputé de près de la moitié et les Etats-Unis cesser partiellement de financer des organisations internationales dont l'ONU et l'Otan, rapportent mardi des médias américains citant un document budgétaire interne. La proposition de coupes budgétaires, qui en est encore au stade préliminaire et devra être approuvée par le Congrès, intervient dans le cadre des coupes massives engagées par le président Donald Trump dans l'administration fédérale sous la houlette

du milliardaire Elon Musk. Selon le Washington Post, qui cite un document du bureau de direction et du budget (OMB) dépendant de la Maison Blanche, le projet de budget du département d'Etat pour l'année fiscale 2026 (à partir du 1er octobre) serait de 28,4 milliards de dollars, soit une réduction de 48% par rapport à 2025. Les coupes envisagées frapperaient large, du financement d'organisations internationales aux missions diplomatiques des Etats-Unis à travers le monde et nombre de programmes d'aide. Interrogée à ce sujet lors d'un briefing, la

porte-parole du département d'Etat Tammy Bruce s'est refusée à commenter le fond tout en soulignant qu'aucune décision définitive n'avait été prise. «Je peux vous dire que tout ce que vous avez vu sur la place publique n'a pas été divulgué par cette entité, n'a pas été publié par le ministre» Marco Rubio, a-t-elle affirmé. «Il n'y a pas de plan final, de budget final, de dynamique finale. C'est à la Maison Blanche et au président des Etats-Unis qu'il revient de décider de leur budget et de ce qu'ils soumettront au Congrès», a ajouté la porte-parole.

COUPE D'ALGÉRIE

USMA-CRB dans une finale qui s'annonce passionnante

Au bout d'un match intense, l'USM Alger s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Algérie de football, 2024-2025, grâce à sa victoire devant l'USM El-Harrach 1-0, après prolongation, (fin du temps réglementaire : 0-0), mardi soir au stade olympique du 5-Juillet (Alger). Devant plus de 50.000 supporters, la première période a été relativement équilibrée entre les deux équipes, au cours de laquelle chacun voulait prendre le dessus. Après la pause, l'USMA s'est montrée plus dangereuse, mais la défense harrachie, bien en place, a réussi à annihiler les tentatives usmistes, alors que l'emblématique gardien, Faouzi Chaouchi, n'a pas été très sollicité.

La fin du temps réglementaire a été à l'avantage de l'USMA, qui a poussé dans l'espoir de trouver la faille, mais ses attaquants ont pêché par manque de concentration devant les buts, à l'image de la tentative de l'attaquant burundais, Caleb (80e). Durant les prolongations, les "Rouge et Noir" se sont montrés plus

entreprenants, ce qui leur a permis d'ouvrir le score, sur un penalty transformé par le capitaine Adem Alilet (105e+1), après que l'arbitre du match ait recouru à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). L'USMH a jeté toutes ses forces durant la seconde de la prolongation, mais le club de Soustara a préservé son précieux avantage jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre, Yahia Dahar. Alilet, auteur d'un tackle dangereux à l'approche de la surface de réparation, a été expulsé à la 120e+7. Il s'agit de la première finale pour l'USMA, depuis 2013, et sa consécration devant son voisin du MC Alger (1-0). Plus tôt dans la journée, le CR Belouizdad, tenant du trophée, a validé son ticket pour la finale, en battant le MC El-Bayadh 1-0 (mi-temps : 0-0), au stade Miloud-Hadefi d'Oran. L'unique but de la partie a été marqué par Abderrahmane Meziane (47e), sur une passe décisive du jeune Boukerchaoui. Détenteur du plus grand nombre de trophées (9), le club de Laâqiba jouera sa quatrième finale de suite, après celles de



2019 (remportée face à la JSM Béjaïa : 2-0), 2023 (perdue face à l'ASO Chlef : 1-2, a.p), et 2024 (remportée devant le MC Alger : 1-0). Les deux clubs algérois se sont rencontrés à cinq reprises en finale de "Dame Coupe". Le CRB mène au bal

avec trois trophées (1969, 1970, et 1978), contre deux pour l'USMA (1988 et 2003).

DEMI-FINALES :
CR Belouizdad-MC El-Bayadh 1-0
USM Alger-USM El-Harrach 1-0 (a.p)

LIGUE 1 MOBILIS

Match difficile pour le leader à Biskra

Marouane A.

Le leader de la Ligue 1 Mobilis, le Mouloudia d'Alger sera en danger lors de cette 23e journée qui débutera ce vendredi et se poursuivra samedi. En effet, le «Doyen» qui reste sur une défaite lors du match en retard face à l'Olympique Akbou se rend à Biskra pour croiser le fer avec l'Union locale et qui a un besoin pressant de points pour tenter de sauver sa peau. Les Vert et Rouge sont conscients qu'ils n'ont plus droit à l'erreur et qu'ils ne peuvent pas se permettre une autre contre-performance qui fera l'affaire de ses concurrents pour le titre et notamment le CRB et la JSK. Le coach Benyahia certainement pris note des insuffisances lors du dernier match face aux Akbouciens et tentera donc de rectifier le tir pour cette rencontre très importante pour les Rouge et Vert. Il faudra donc se donner à fond pour tromper les gars de la ville des Zibans et revenir

avec les trois points qui seront très importants pour la suite du parcours. Toutefois, ils devront faire très attention aux Biskris qui ne se présenteront pas en victime expiatoire et qui feront tout ce qui est de leur possible pour également s'imposer et donc amorcer leur sauvetage de la zone rouge. Le dauphin, le CR Belouizdad, lui évoluera à domicile et accueillera l'ES Mostaganem qui souhaite s'extirper aussi de la zone des turbulences. Auréolés par leur récente qualification en finale de la Coupe d'Algérie en écartant le MCEB, les Belouizdadis devraient l'emporter, eux qui attendront aussi la défaite du MCA pour se rapprocher du fauteuil. Pour sa part, la JS Kabylie aura fort ç faire loirs de cette journée, elle qui disputera un classico difficile face à l'USM Alger. Les Canaris qui s'étaient ratés à domicile face aux Biskris seront en péril devant des Usmistes qui désireraient l'emporter pour revenir dans la course à une place qualificative à

la Ligue des champions d'Afrique.

L'AIGLE NOIR POUR SE RELANCER
Ayant réussi à revenir avec les trois points du succès de son dernier déplacement à Chlef, l'Entente de Sétif tentera de confirmer son retour en force en alignant une autre victoire, cette fois-ci à domicile, face au MC Oran, une équipe qui lutte toujours pour sa survie en L1et qui souhaite revenir au moins avec le point du nul, ce qui ne sera pas évident. Éliminé en Coupe d'Algérie, face au Chabab, le MC El Bayadh essayera de se reprendre avec la réception de l'ASO Chlef et engranger trois points très importants dans la course à une place honorable. Toutefois, il devra faire très attention à cette formation chélifienne, qui telle une bête blessée essayera de se reprendre et de se relancer pour sortir de cette situation difficile. Le Paradou AC, lui, se rendra à Khenchela où l'USMK l'attendra de pied ferme et risque donc de

laisser des plumes, sachant que les locaux jouent le maintien et sont décidés à l'emporter at home. Enfin, le match qui mettra aux prises le NC Magra à la JS Saoura devrait opposera deux équipes en se recherchent après la mauvaise série réalisée jusque là. A noter que le match entre l'OA et le CSC est reporté pour permettre aux Constantinois de préparer leur match comptant pour les demi-finales de la Coupe de la CAF.

M. A.

LE PROGRAMME :
Vendredi 18 avril :
NCM-JSS (15h30)
USMK-PAC (16h)
ESS-MCO (18h)
Samedi 19 avril :
MCEB-ASO (16h)
USB-MCA (16h30)
CRB-ESM (17h)
USMA-JSK (19h)
OA-CSC (reporté)

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025

L'Algérie est fin prête

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a affirmé, mardi à Constantine, que l'Algérie est "fin prête pour accueillir les 1ers Jeux scolaires africains 2025 qui se dérouleront du 20 au 30 août prochains". L'Algérie "est prête et sera toujours prête à accueillir toutes compétitions", a souligné le ministre dans une déclaration à la presse au complexe sportif Abdelhamid-Dameche, au cours d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Constantine, avant d'ajouter que Constantine, "ville sportive par excellence, désignée pour abriter une partie de ces jeux, dispose de tous les moyens humains et matériels pour assurer le succès de cette importante manifestation continentale". M. Sadi a indiqué que l'organisation de cette manifestation sportive scolaire continentale "reflète la volonté de l'Etat de promouvoir le sport scolaire en tant que véritable vivier de talents naissants".

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/2 FINALE - ALLER)

Le CSC en stage au CTN de Sidi Moussa

Le CS Constantine, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, est entré ce mardi en stage bloqué au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la demi-finale (aller) en déplacement face au RS Berkane, le dimanche 20 avril (20h00, heure algérienne), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.D'habitude réservé aux différentes sélections nationales, le CTN de Sidi Moussa a été mis à la disposition de la formation constantinoise, par la FAF, qui s'est engagée à mettre le CSC dans les

meilleures conditions en vue de cette première manche. Le CS Constantine a décroché une qualification historique pour le dernier carré de la Coupe de la Confédération, en éliminant l'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'USM Alger aux tirs au but (4-3), après une égalité parfaite lors de la double confrontation (aller : 1-1, retour : 1-1). Le RS Berkane a battu, dans les deux manches, les Ivoiriens de l'ASEC Mimosas (aller :1-0, retour: 1-0). Le match aller sera dirigé par l'arbitre libyen, Muataz Ibrahim, alors que la

direction de la seconde manche, programmée le dimanche 27 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (17h00), a été confiée au Soudanais, Mahmoud Ali Mahmoud Ismaïl. Le vainqueur de la double confrontation entre le CSC et le RSB affrontera en finale de la Coupe de la Confédération, le vainqueur de l'autre demi-finale entre les Tanzaniens de Simba SC et les Sud-Africains de Stellenbosch FC, ces derniers ont créé l'exploit en éliminant, aux quarts de finale, le club égyptien du Zamalek, tenant du trophée.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Bensebaini, du rêve au cauchemar

Titulaire de nouveau pour le match retour de Champions League face au FC Barcelone, Ramy Bensebaini a vécu différentes émotions en étant passeur puis en marquant contre son camp. Aligné en stoppeur gauche au sein d'une défense à trois Bensebaini a plutôt bien tenu son rang dans une première mi-temps qui a vu Guirassy ouvrir le score sur penalty (11e). En deuxième période le même

Guirassy va double la marque de la tête sur une remise de la tête aussi de Bensebaini au second poteau sur corner (49e). Le rêve de «Remontada» est permis pour Dortmund qui doit encore marquer deux buts mais la belle histoire pour l'algérien s'arrête là. Su une remontée de Koundé qui lance Fermin Lopes, ce dernier va envoyer un centre

fort et Bensebaini qui craint Lewandowski dans son dos, coupe la trajectoire et marque contre son camp (54e). Malgré ça le BVB continue à y croire et Guirassy s'offre le triplé (75e) avant que Brandt ne marque un quatrième but refusé pour hors-jeu. Victoire 3-1 donc pour le Borussia devant le Barça mais ce sont les espagnols qui se qualifient après leur victoire 4-0 à l'aller.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Le PSG passe de justesse en demi-finale

Le Paris SG de Luis Enrique a tremblé, s'est fait renverser 3-2 à Aston Villa, mardi soir, mais il a évité la catastrophe grâce à sa victoire de l'aller (3-1) et sa résistance acharnée, pour atteindre sa deuxième demi-finale de Ligue des champions en deux ans. Il y a eu des moments où "on n'était pas au niveau des exigences" de la grande Europe, mais l'équipe a su "faire le dos rond", a retenu l'entraîneur parisien. La jeune équipe du maître espagnol s'est sortie du piège de Birmingham, difficilement, sans grande maîtrise, mais avec une abnégation qui servira son collectif et renforcera ses ambitions continentales. L'avantage acquis au Parc des Princes a permis de passer en demie dans un trou de souris, mais qu'importe pour le capitaine Marquinhos et son armada, encore un peu plus proche de la finale du 31 mai à Munich. Au tour suivant, le club de la capitale a de fortes chances de retraverser la Manche puisqu'Arsenal a surclassé 3-0 le Real Madrid de Kylian Mbappé il y a une semaine à Londres. En octobre, les Rouge et Bleu avaient subi la loi des "Gunners" (2-0) durant la phase de ligue, à une époque où ils faisaient moins peur à l'Europe. La bataille de Birmingham leur a offert une page d'histoire écrite dans la douleur, mais qui leur servira à coup sûr.



STADE INTIMIDANT

Les Villans avaient vu les choses en grand avec marée d'écharpes, chants puissants et tifo géant montrant deux lions rugissant autour du slogan "This is Villa Park". Un stade intimidant, une pluie battante au coup d'envoi et une pression de chaque instant: il y avait tous les ingrédients du traquenard. Et dans les dix premières minutes, Gianluigi Donnarumma a dégagé en catastrophe, Joao Neves a sorti de la tête un corner chaud et Marquinhos a dû s'imposer devant Marcus Rashford. Mais ce PSG version Luis Enrique est un monstre froid qui sait résister puis piquer sa proie avec une efficacité redoutable, et il l'a prouvé deux fois coup sur coup. Bradley Barcola, préféré à Désiré Doué, a filé dans son couloir puis centré vers

Ousmane Dembélé, Emiliano Martinez s'est détendu pour repousser le cuir et Achraf Hakimi a suivi (11e, 0-1). L'autre latéral, Nuno Mendes (27e, 0-2), a aussi enfilé la cape de buteur d'une belle frappe enroulée du gauche au bout d'une contre-attaque, une poignée de secondes après une très mauvaise relance de Marquinhos.

DONNARUMMA EN PARATONNERRE

L'affaire semblait alors pliée pour ce PSG aux allures d'in-subsursible, et pourtant sa défense a commencé à prendre l'eau face aux vagues des Claret and Blue. La réduction du score de Youri Tielemans (34e, 1-2), a donné un aperçu de la seconde période à venir, totalement à l'avantage du club anglais, et pas vraiment ras-

surante pour les visiteurs. En deux minutes, l'équipe d'Unai Emery a renversé la situation: sur une montée en solitaire du capitaine John McGinn (55e, 2-2), bien aidé par la passivité parisienne, puis un tir gagnant d'Ezri Konsa (57e, 3-2). La foudre a semblé s'abattre sur les visiteurs mais ils ont pu compter sur un sacré paratonnerre avec Donnarumma, déterminant avec sa main gauche sur une frappe de Marcus Rashford (57e), avec la droite sur une tête de Tielemans (60e) et de la jambe devant Marco Asensio (70e). Le portier italien est en effet celui qui a empêché Emery, l'ancien entraîneur du PSG, de parfaire sa remontada, huit ans après celle qu'il a subie face au Barça de Luis Enrique.*

DORTMUND-BARÇA

Guirassy meilleur buteur de la LDC

Il a fait peser un danger permanent sur les buts catalans ce mardi soir. Et son triplé face au Barça en quarts de finale retour de la Ligue des champions (3-1) lui aurait naturellement offert le droit d'avoir une statue devant le Signal Iduna Park en cas de qualification du BVB. Malheureusement, Serhou Guirassy, en dépit de son activité débordante, n'a pas pu empêcher l'élimination de Dortmund face aux Blaugranas (0-4 à l'aller, 3-1 au retour). Penalty, tête, missile du droit... Guirassy a montré toute sa palette face au Barça. Dès la 11e minute, après un penalty

accordé aux Allemands sur une faute grossière de Szczesny sur Gross, c'est lui qui a pris la responsabilité de transformer l'offrande. Preuve de sa sérénité, le Guinéen est allé glisser un petit ballon piqué subtil dans les buts espagnols et faire frémir d'excitation tout un stade (1-0, 11e). Au retour des vestiaires, c'est encore l'attaquant de 29 ans qui s'est distingué d'un joli coup de tête sur une remise de Bensebaini pour faire monter la température de quelques degrés (2-0, 49e). Malheureusement, son coéquipier de la défense centrale, passeur décisif cinq minutes plus tôt, portait à la faute en expédiant dans

ses propres buts le cuir sur un centre venu de la droite de Fermin Lopez (2-1, 54e), calmant soudainement les ardeurs de la foule. Mais les supporters du club de la Ruhr ne demandaient qu'à vibrer de nouveau, et à un quart d'heure du terme, c'est encore et toujours Guirassy qui mettait à profit un ballon très mal renvoyé dans la surface par Araujo pour inscrire un triplé avec un missile du pied droit (3-1, 76e). Ce nouvel appel d'air vers les buts catalans n'était malheureusement pas suivi d'effet pour les Allemands, qui déposaient les armes, non sans avoir combattu. Quant au héros mal-

heureux de cette soirée, il pourra se consoler en se disant qu'il prend temporairement seul le classement des meilleurs buteurs de la Ligue des champions avec ses 13 unités (devant Raphinha, 12 buts) en 14 matchs, sans oublier ses cinq passes décisives. Une campagne de C1, quoi qu'il en soit, plus que réussie pour le Guinéen. "Je suis fier, parce que l'on a fait une belle rencontre je pense", a-t-il dit au micro du diffuseur Prime Video. "Les supporters ont vu du beau jeu. Le 4-0 à Barcelone, c'était un peu trop à remonter, mais on y a cru jusqu'au bout", a souligné le Guinéen.

REAL MADRID

Mbappé s'en tire à bon compte

Kylian Mbappé s'en tire très bien. Alors qu'il risquait entre un et trois matchs de suspension après sa vilaine semelle sur le tibia d'Antonio Blanco dimanche face à Alavés - geste qui lui a valu un carton rouge - l'international français va recevoir la sanction minimale, à savoir un seul match de suspension. Comme expliqué par l'ancien arbitre international Eduardo Iturralde auprès de RMC Sport, le "plus probable" était que Mbappé ne

prenne qu'un match de suspension. "Généralement, le comité tire la suspension vers le bas", expliquait-il, d'autant que le geste du Français sur le tibia de son adversaire n'est pas considéré "comme une agression" selon le code disciplinaire espagnol. Le joueur d'Alavés Manu Sánchez, également expulsé lors du même match - a reçu une suspension identique d'un match pour son tacle sur Vinicius. Les trois membres de

l'instance disciplinaire de la Fédération espagnole se sont notamment basés sur le rapport d'arbitrage de Soto Grado, qui stipule que l'attaquant français a été exclu "pour avoir donné un coup de pied au niveau du tibia d'un adversaire, dans le cadre d'un litige sur le ballon, en utilisant une force excessive". L'annonce de la sanction est vivement critiquée du côté de la Catalogne. Un "scandale", titre déjà le quotidien cata-

lan Mundo Deportivo. Après son geste, le Français s'était excusé auprès de Blanco et de ses coéquipiers, conscient que cette suspension intervient à un moment crucial de la saison pour les Madrilènes, qui luttent pour le titre en Liga. Suspendu face à l'Athletic Bilbao le dimanche 20 avril, Kylian Mbappé pourra rejouer dès le mercredi 23 à Getafe, ainsi que pour la finale de la Coupe du Roi face au Barça le 26.

AS ROME

Totti veut De Zerbi sur le banc

Roberto De Zerbi a de nombreux prétendants. Arrivé l'été dernier à l'OM, l'entraîneur italien connaît quelques secousses avec le club phocéén, balayé 3-0 par Monaco le week-end dernier et actuellement 3e de Ligue 1. Si la qualification pour la prochaine Ligue des champions est loin d'être assurée, l'ancien coach de Brighton continue d'afficher son optimisme. En parallèle, son nom est toujours en train de circuler pour prendre un banc en Italie. Après l'AC Milan, un autre grand club a été cité: l'AS Roma. Véritable légende des Giallorossi, Francesco Totti estime que le costume d'entraîneur des Romains pourrait correspondre au profil de De Zerbi, même s'il ne demeure pas le premier choix. "J'espère qu'un jour Ancelotti, qui a toujours été un fan, pourra venir. Je pense que le bon moment est arrivé. Nous ne nous parlons pas, mais je l'ai vu il y a quelque temps lorsque je suis allé rendre visite à des joueurs à Madrid. C'est une chose de l'entendre au téléphone, mais en personne, on peut se dire autre chose", a confié Totti à Fabrizio Romano. Si je devais choisir un jeune entraîneur, je choisirais De Zerbi. Il a de grandes qualités et une vision claire de la façon de former l'équipe. C'est un gars exceptionnel, il s'investit corps et âme. S'ils (les dirigeants, ndlr) devaient prendre une autre voie, je le choisirais." Malgré les spéculations, Roberto De Zerbi est toujours l'entraîneur de l'Olympique de Marseille. Après six premiers mois prometteurs, le technicien connaît quelques semaines difficiles depuis le début d'année 2025. Alors que la qualification en Ligue des champions tendait les bras aux Phocéens à mi-saison, la meute de poursuivants a profité des faux-pas des Marseillais pour totalement relancer une fin de championnat qui s'annonce épique et excitante pour la course à l'Europe. Seulement cinq points séparent Monaco (2e) et Nice (7e), alors qu'il reste cinq journées à disputer.

LES MOTS FLÉCHÉS

FIABLE

ESSAYER

FIGURINES

DEVANT UN VERBE PRONOMINAL

IMPLORE

CHOISI PAR LE PEUPLE

DE MER, IL SÉPARE UNE ÎLE DU CONTINENT

CHAGRIN, REMORDS

BIEN APPRIS

DURÉE DE VIE

LA SAISON DU BRONZAGE

ENGRAIS NATURELS

FILET DE GRANDE RIVIÈRE

IL A PERDU TOUTE AUTORITÉ À MOSCOU

CINÉASTES

A RIGOLÉ

FEMME QUI DESCEND

SIGLE DES JEUX

BOUCLIER MÉDÉVAL

L'OREILLE EST SON ORGANE

BÉTA

UN MOT POUR MOI

COMPAGNIE EN RACCOURCI

UN JEUNE OISEAU QUI RISQUE UN COUP DE FUSIL

ADJECTIF DÉMONSTRATIF

ÉPÉE OU CARABINE

CHIFFRE PREMIER

DÉCLARATION

BRIDES DE CHEVAL

CORACE

A ÉTÉ CAPABLE

POSSÈDE

LOIN D'ÊTRE MEILLEUR

RAPPORT EN MATHS

IL EST IODÉ SUR LE LITTORAL

ÎLE EN FACE DE LA ROCHELLE

SA MAJESTÉ

DIVINITÉ SOLAIRE DE L'ÉGYPTE ANTIQUE

ASSEMBLERAIT

PETITE PAUSE DANS LA COUR

NOM GAÉLIQUE D'UN PAYS D'EUROPE

IL A DE FORTES MÂCHOIRES SUR L'ÉTABLI

ATTENDRE AVEC ESPOIR

PARTIRA

FAIRE PREUVE DE COURAGE

PAS À MOI

ABANDONNE PAR TOUS

IL EST CENTRAL

PLAT DE LÉGUMES ÉCRASÉS

IL A PERDU TOUTE AUTORITÉ À MOSCOU

S'ÉLEVER AU-DESSUS DU SOL

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT

1. Vengeance familiale.
2. Faire perdre du poids.
3. Monture de chevalier.
- 4 - Elle traverse la ville. Chanteur antique.
- 5 - Humérus. Petit trait horizontal.
- 6 - Elle marche en canard.
- 7 - Carte pour enfant sage. Il couvre les quatre saisons.
- 8 - Garçon de box. Brame dans les bois.
- 9 - Membre d'une chambre anglaise. Devant une sainte femme.
- 10 - Qui est mû par le vent.
- 11 - Stérilisée à la vapeur.
- 12 - Soleil pharaonique. Pronom personnel. initialespapales.

VERTICALEMENT

- A - Il traîne dans les rues.
- B - Coureurs australiens. Dirigeant de la Chine populaire. Un symbole pour pascal.
- C - Familièrement très fatigué. Qui est dans le viseur.
- D - Affirme. Graffiti. Est plongé dans le sommeil.
- E - Dévider son chapelet. Attaché et uni.
- F - Bateau de guerre grec. Goût de bonbon ou d'apéritif.
- G - Ni chaud ni froid. Qui ont bénéficié d'une assistance.
- H - Mettant fin au mouvement. Venus au monde.

LA 41^e ÉDITION DU FESTIVAL VUES D'AFRIQUE

«Tayara Safra» de Hadjer Sebata couronné à Montréal

La 41^e édition du Festival Vues d'Afrique de Montréal a distingué Tayara Safra (L'Avion jaune), réalisé par Hadjer Sebata, en lui attribuant le prix de la Meilleure fiction court et moyen métrage. Dans une salle vibrante d'émotion, rythmée par des youyous venus ponctuer l'annonce du palmarès, cette récompense a résonné comme une reconnaissance forte pour une œuvre portée par une vision singulière du cinéma algérien.

Samy Terki

Le jury a unanimement salué le film pour «l'alternance réussie entre le passé et le présent», relevant un «choix esthétique très original», une «maîtrise technique remarquable» ainsi qu'un «cadre et un décor d'une justesse rare». Au centre des éloges, l'interprétation intense de Souhila Maâlem dans le rôle de Djamila a particulièrement marqué les esprits. Une vidéo de la montée sur scène de Hadjer Sebata, sous les applaudissements nourris du public, circule depuis sur les réseaux sociaux, générant une vague d'émotion en Algérie et au sein de la diaspora. D'une durée de 40 minutes, Tayara Safra s'inscrit dans un moment charnière de l'histoire algérienne, les années 1956-1957, en pleine guerre de Libération. Le film suit Djamila, une jeune femme «confrontée» à la mort brutale de son frère Mustapha, exécuté par l'armée coloniale française. Le drame se double d'un conflit familial aigu : leur père, Saïd, ancien policier colonial, est accusé d'avoir incité son fils à rejoindre les rangs de la police, provoquant indirectement sa perte. Ce point de départ sert de trame à une narration sobre, tendue, où les silences et les regards portent autant que les dialogues. Djamila, dévastée mais lucide, entame une quête intérieure de justice et de sens. Le film explore, sans didactisme, la complexité des



trajectoires individuelles en temps de guerre, les tensions entre fidélité familiale, engagement politique et nécessité de survie. À travers la figure de Djamila, Hadjer Sebata interroge la place des femmes dans les récits de la guerre d'indépendance, souvent cantonnées à des rôles secondaires. Ici, la résistance prend le visage d'une femme en deuil, déterminée à comprendre, à se situer, à agir. Le film s'inscrit dans une dynamique de cinéma mémoriel où la sensibilité ne cède jamais à l'emphase, et où la

forme (plans fixes, lumière naturelle, rythme maîtrisé) sert le fond avec rigueur. Le prix obtenu à Montréal consacre aussi un cinéma féminin algérien en pleine affirmation, qui assume un regard propre sur le passé, loin des discours figés. Hadjer Sebata, avec Tayara Safra, donne chair à une histoire individuelle traversée par les grands remous de l'Histoire. Elle fait de la mémoire un enjeu de narration autant que de transmission. Ce n'est pas un film historique au sens académique, mais une œuvre

vivante, habitée, qui capte la tension entre les héritages et les choix personnels. Pour beaucoup, Tayara Safra est plus qu'une fiction. C'est un témoignage, un geste artistique assumé, un cri discret mais puissant venu rappeler que les douleurs du passé continuent de façonner les consciences. La récompense québécoise ne fait que souligner ce que le film porte en lui, la dignité d'un récit qui ose parler de trahison, de deuil et de loyauté, avec justesse et profondeur.

S. T.

Un film algéro-néerlandais en hommage à l'inspecteur Tahar

Depuis le 8 avril, la wilaya de Bouira accueille le tournage d'un projet cinématographique d'envergure, Enigma, un long métrage de 100 minutes réalisé en hommage à l'acteur emblématique Hadj Abderrahmane, connu pour avoir incarné le personnage de l'inspecteur Tahar. Le film, né d'une collaboration entre artistes algériens et néerlandais, est dirigé par le comédien et scénariste Hakim Traidia. «C'est un honneur pour nous de tourner ce film à Bouira, dans le sillage de la mémoire de l'inspecteur Tahar, une figure qui a traversé les générations», a confié Traidia lors d'une visite à la maison de la culture Ali Zamoum, lundi dernier. Le tournage, qui a débuté le 8 avril, se poursuivra jusqu'au 20 du même mois. Produit dans un esprit de co-création, le film réunit un casting mixte. Côté algérien, on retrouve Mustapha Laribi, Abdelkrim Derradji, Fodil Assoul et Mouni Boualem. Plusieurs comédiens néerlandais viennent compléter cette distribution, marquant ainsi un rare

exemple de coopération artistique entre les deux pays. Le film sera présenté en langues arabe et néerlandaise, avec des sous-titres en français et en anglais, selon les informations communiquées par Mohamed Djennadi, responsable de la communication à la direction de la culture de Bouira. Enigma entend ainsi toucher un public plurilingue et international, tout en ancrant son récit dans une culture populaire profondément algérienne. Le scénario s'articule autour de Mouloud, un jeune passionné d'informatique qui ambitionne de créer son propre jeu vidéo. Le héros de ce jeu, son père Dahmane, et son ancien ami Yahia, deux hommes autrefois inséparables, liés par leur amour du théâtre et leur imitation du duo mythique «l'inspecteur Tahar et son apprenti», mais brouillés depuis une ancienne dispute. Mouloud tente à plusieurs reprises de les réconcilier, sans succès. L'histoire prend un tournant lorsqu'il tombe sur un jeu énigmatique, doté d'un logiciel capable de générer des avatars de personnes réelles dans un monde vir-

tuel. Il y crée les doubles numériques de Dahmane et Yahia, qu'il entraîne dans une série d'aventures comiques et parfois absurdes, dans un univers alternatif qui brouille les frontières entre mémoire, nostalgie et invention. Au-delà du clin d'œil au duo culte du cinéma algérien des années 1960 à 1980, Enigma interroge la place du souvenir et des figures mythiques dans l'imaginaire des nouvelles générations. Le film mêle les codes de la fiction, de la comédie et de l'hommage pour revisiter l'héritage laissé par Hadj Abderrahmane, décédé en 1981, et dont le personnage continue de vivre dans la mémoire collective. Ce tournage, accueilli par la ville de Bouira, offre également une opportunité rare de croisement entre générations, disciplines artistiques et cultures. Le défi est autant cinématographique que symbolique, faire dialoguer un passé populaire avec des outils narratifs et technologiques actuels, sans trahir ce qu'a représenté l'inspecteur Tahar pour des millions d'Algériens.

R.C.

À Alger, une journée dédiée à la mémoire de Ben Badis

Mardi 16 avril, le Palais de la culture Moufdi-Zakaria a accueilli une série d'activités culturelles et éducatives à l'occasion de la Journée du Savoir, célébrée chaque année en hommage à Abdelhamid Ben Badis, figure centrale de la pensée réformatrice algérienne. L'événement, organisé par le ministère de la Culture et des Arts, a rassemblé des élèves venus de différents établissements scolaires d'Alger, tous cycles confondus, ainsi que de jeunes affiliés à la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM). Le ministre de la Culture, Zouhir Ballalou, était présent, aux côtés de Meriem Cherfi, Déléguée nationale à la protection de l'enfance. Tous deux ont insisté sur la nécessité de transmettre aux jeunes générations l'héritage intellectuel et moral de Ben Badis. Pour le ministre, cette journée vise à rappeler «le rôle essentiel du savoir dans la construction de la nation». Il a également précisé que des manifestations similaires se tiendraient à travers tout le pays. L'événement a notamment proposé la projection d'un extrait de 30 minutes du film Ben Badis, signé par le réalisateur syrien Basil Al Khatib. Le public a pu y découvrir des moments clés du parcours du fondateur de l'Association des Oulémas musulmans algériens, créée en 1931. Ce film revient sur ses efforts pour organiser un enseignement autonome, face à l'école coloniale française, et sur son engagement en faveur d'une renaissance culturelle et religieuse. Deux enseignants-chercheurs de l'université de Médéa, Mohamed Khodja (sciences politiques) et Mouloud Grine (histoire contemporaine), ont apporté un éclairage historique sur le rôle de l'Association des Oulémas. Ils ont



rap- pelé com- ment, dès sa création, cette organisation a mis en place des écoles libres pour contourner les restrictions coloniales et préserver l'identité algérienne. «L'enseignement était un outil de résistance, une réponse directe aux tentatives d'effacement culturel menées par l'administration française», ont-ils expliqué. Meriem Cherfi a, quant à elle, salué l'intérêt manifesté par les élèves présents : «Les jeunes d'aujourd'hui montrent qu'ils veulent comprendre leur histoire. Ils savent qu'il faut s'inspirer de figures comme Ben Badis pour construire l'avenir». En mettant à l'honneur une figure comme Ben Badis, les organisateurs ont voulu rappeler que l'éducation n'est pas une simple transmission de connaissances, mais un acte profondément politique, ancré dans un contexte, une lutte, une volonté de rester debout.

R.C.

16

Alger

29°

Ouargla

30°

Oran

29°

Constantine

30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:33	12:57	16:20	18:57	20:22

ATTAF REÇOIT LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DE LA COLOMBIE

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a reçu, ce mercredi, le président de la Chambre colombienne des députés, Raúl Salamanca Torres, qui effectue une visite officielle en Algérie. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont passé en revue, à l'occasion, les relations distinguées d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Colombie, et ont discuté des moyens par lesquels les parlements des deux pays peuvent contribuer à leur donner un nouvel élan. Ils ont également, est-il ajouté, « salué les positions constantes des deux pays en faveur des causes justes dans le monde, et ont souligné la nécessité de poursuivre la coordination et la consultation dans divers cadres et forums internationaux, tant gouvernementaux que parlementaires »

UN NOUVEAU TEXTE DE LOI POUR RENFORCER LA TRANSPARENCE

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mesrati, a indiqué, mercredi à Ghardaïa, qu'un texte réglementaire "est en cours de préparation" pour renforcer le système de transparence et assurer "plus de crédibilité" dans la lutte contre la corruption. L'Autorité s'emploie, en coordination avec différents partenaires, à renforcer les outils, systèmes et méthodes de lutte contre la corruption dans "la plus grande transparence", a affirmé Mme Mesrati lors d'une journée d'étude sur "les outils de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption dans les établissements publics et les collectivités locales". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de "la préparation d'un avant-projet sur le texte réglementaire prévu par la loi 22/08 qui régit les systèmes de conformité et de transparence", a-t-elle précisé.

12 ŒUVRES EN LICE AUX PREMIÈRES JOURNÉES "AÏNI" DU COURT-MÉTRAGE

Douze (12) œuvres seront projetées à la première édition des journées "Aïni" du court métrage, ouvertes mercredi à la Maison de la culture de Laghouat, à l'initiative de l'association locale "Odyssée" des arts audiovisuels, a-t-on appris des organisateurs. Organisée avec le concours des secteurs de la Culture et des Arts et de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Laghouat, cette manifestation culturelle (16-18 avril) prévoit la présentation d'une douzaine d'œuvres cinématographiques retenues à l'issue des éliminatoires ayant enregistré la participation de 50 court-métrages. Cet évènement culturel vise à créer un espace idoine aux cinéphiles et au public du 7^e art pour développer leurs connaissances, à travers des communications et des formations dans cet art, en plus de valoriser la mémoire cinématographique locale et nationale, a indiqué le directeur de la culture et des arts de la wilaya, Mebarak Meridji. Selon le même responsable, la wilaya de Laghouat a été désignée pour abriter la première édition de cette manifestation, eu égard, entre autres, aux potentialités culturelles et artistiques, notamment dans l'audiovisuel, que recèle le Sud du pays.

DIVERSIFIÉS ET TOUCHANT PLUSIEURS SECTEURS

D'importants projets sur la table du gouvernement

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'étude et à l'examen des moyens de mise en œuvre des instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune lors de la deuxième rencontre avec les opérateurs économiques tenue le 13 avril dernier.

En effet et selon un communiqué des services du Premier ministre, les membres du Gouvernement ont étudié au cours de cette réunion la création de deux organismes chargés de réguler le commerce extérieur et de promouvoir les exportations hors hydrocarbures. En plus du dossier de création d'un guichet unique pour organiser, superviser et orienter les projets d'investissement. Au cours de cette réunion, il a été question de la mise en application de toutes les mesures nécessaires pour soutenir les jeunes ayant des projets d'investissement en exploitant les mini-zones d'activités déjà créées au niveau des communes. Prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les opérations prioritaires et valoriser l'offre immobilière au profit de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI), en plus d'adapter les règles appliquées aux communes et de créer leur classification, en adéquation avec la réalité urbaine et de développement » indique la même source. L'exécutif a en outre examiné la mouture finale de l'avant-projet de loi sur l'état civil : « La nouvelle version a été enrichie conformément aux



directives du Président Tebboune lors du Conseil des ministres tenu le 21 avril 2024, notamment en ce qui concerne l'inclusion de dispositions assurant l'adaptation au processus de numérisation, outre les exigences de modernisation des services publics fournis aux citoyens et de simplification des procédures y afférentes » ajoute le communiqué. Par ailleurs, un exposé concernant la réforme et

la modernisation des œuvres universitaires, qui comprenait plusieurs axes, a été présenté lors de cette réunion. L'objectif est d'assurer une meilleure qualité des services pour les étudiants et de moderniser et développer leur gouvernance. Enfin, le gouvernement a entendu une présentation sur le projet de plan national pour l'autisme pour la période 2025-2029. Ce plan comprend un cer-

tain nombre de mesures visant à assurer une prise en charge optimale, à tous les niveaux médicaux, sociaux et éducatifs, des enfants autistes et à leur fournir le soutien nécessaire, ainsi qu'à leurs familles, et ce, en application des directives du Président de la République.

R.N

REDDITION DE 2 TERRORISTES ET ARRESTATION DE 9 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN

Deux terroristes se sont rendus aux autorités militaires à In Guezzam et 9 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations menées entre le 9 et le 15 avril en cours à travers le territoire national, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 9 au 15 avril 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, les terroristes dénommés Hadj Osmane Ahmed et Hadj Osmane Hamidi alias (Haban) se sont rendus

aux autorités militaires d'In Guezzam en 6^{ème} Région militaire, en leur possession 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de deux quintaux et 32 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 152 kilogrammes de cocaïne et 1.754.170 comprimés psychotropes ont été saisis". "À Taman-

rasset, à Bordj Badji Mokhtar et à In Salah, des détachements de l'ANP ont arrêté 773 individus et saisi 39 véhicules, 348 groupes électrogènes, 172 marteaux piqueurs, 15 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "six autres individus ont été arrêtés et un lance-roquettes de type RPG-7, un pistolet automatique, 10 fusils de chasse, 77 000 litres de carburants, ainsi que 42 quintaux de tabacs ont été saisis, lors de différentes opérations". Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 38 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 1086 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.